



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2565  
29 septembre 2017  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

## Contre les attaques de Macron et du patronat



ML/NORMANDIE ACTU

# Continuer, amplifier et unir les mobilisations!

**Budget 2018**

**Mesures  
antiouvrières**

page 4

**Élections allemandes**

**Face à la poussée  
de l'extrême droite**

page 9

**Alstom - Siemens**

**Le Monopoly  
capitaliste**

page 16

# Contre les attaques de Macron et du patronat, continuer et amplifier !

Les manifestations du 21 septembre, après celles du 12, ont permis à des centaines de milliers de travailleurs d'exprimer une nouvelle fois leur opposition à la destruction du Code du travail et aux attaques antiouvrières du gouvernement.

Parmi ceux qui ont participé à la manifestation du 23 septembre destinée à soutenir Mélenchon et sa tentative de mettre sur pied une nouvelle mouture d'Union de la gauche, nombreux étaient ceux qui ont saisi l'occasion de marquer également leur hostilité à la politique de Macron.

Macron et Philippe sont ouvertement au service des capitalistes. Pour ceux-là, les caisses de l'État sont grandes ouvertes. À elle seule, la réforme de l'impôt sur la fortune représentera au minimum un cadeau de plus de trois milliards d'euros en leur faveur.

Pour trouver l'argent qu'il donne généreusement aux plus riches, le gouvernement augmente la CSG, diminue les APL; il réduit le financement de tous les services publics, programme la disparition de 120 000 postes de fonctionnaires et supprime 150 000 emplois aidés qui assuraient bien des tâches indispensables dans de nombreuses communes.

« *La démocratie, ce n'est pas la rue* », a déclaré Macron. Mais les travailleurs n'ont pas à accepter que leurs droits et leurs conditions de vie soient attaqués pour enrichir toujours plus des familles bourgeoises, à l'image de celle de Bettencourt, la multimilliardaire actionnaire de L'Oréal qui vient de mourir en laissant à ses héritiers une fortune estimée à plus de 35 milliards d'euros.

Avant Macron, d'autres dirigeants de la bourgeoisie ont tenu ce genre de propos: en 1968, De Gaulle parlait de la « chienlit » pour désigner les manifestants; en 1995, Juppé avait déclaré qu'il resterait « droit dans ses bottes ». Et face à ceux qui étaient descendus dans la rue, ils ont dû ravalier leur morgue et leurs mesures!

Devant les journalistes, Macron a mis en scène la signature des ordonnances. « *Cette réforme rentrera en vigueur à compter de sa publication* », a-t-il insisté, et au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Mais signer un texte devant les caméras est une chose; le faire appliquer en est une autre.

Tout dépend du rapport de force et de la mobilisation des travailleurs. Celle-ci n'en est qu'à son début. Celles et ceux qui ont manifesté ont exprimé un rejet de la politique antiouvrière du gouvernement qui est largement partagé par tous les travailleurs dans ce pays.

Le 25 septembre, plusieurs syndicats de routiers ont appelé à la grève reconductible. Une journée de manifestation des retraités est prévue le 28 septembre. Et le 10 octobre, les salariés de la fonction publique sont appelés à se mobiliser.

Il est légitime que tous ceux qui sont frappés par la politique gouvernementale réagissent en mettant en avant ce qui les concerne plus particulièrement. Ceux qui se mobilisent défendent leur niveau de vie, leurs salaires ou leurs pensions, leurs emplois menacés ou davantage précarisés. Mais on ne pourra pas faire reculer Macron corporation par corporation. Il faut aller vers un mouvement d'ensemble.

Pour que toutes ces mobilisations soient perçues par tous les travailleurs comme faisant partie d'un même mouvement, il est indispensable qu'ils aient à nouveau l'occasion de se retrouver en grève et en manifestation ensemble et le même jour à l'échelle du pays. Les travailleurs les plus conscients de la nécessité d'une lutte massive et générale auraient ainsi un objectif de mobilisation à proposer aux autres.

Martinez, le dirigeant de la CGT, entend consulter les autres centrales syndicales. Mais il ne faut pas qu'une telle consultation soit l'occasion de s'aligner sur ceux qui, parmi les dirigeants syndicaux, se refusent à organiser la moindre protestation.

Macron et les patrons mènent une véritable guerre aux travailleurs et aux classes populaires pour augmenter toujours plus les profits des capitalistes. Ils continueront tant qu'ils ne se heurteront pas à une explosion de colère de l'ensemble du monde ouvrier.

Le mouvement actuel doit se poursuivre et s'amplifier. Collectivement, par leurs grèves et leurs mobilisations unies, les travailleurs ont la force de se faire craindre et d'imposer leurs droits.

## Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Budget 2018 : avalanche de mesures antiouvrières	4
Plan de formation du gouvernement : de l'esbroufe pour cacher le chômage	4
Si les patrons ne licenciaient pas, j'aurais du travail	4
Budget de la Sécurité sociale : encore des milliards d'économies	4
Mélenchon : dans la rue pour préparer les élections	5
FN : réformé ou non, ennemi des travailleurs	5
Loi sur la sécurité intérieure : une réduction des libertés	5
30 septembre : fête des amis de la Commune	5
Les emplois aidés : moins nombreux et moins financés	6
Martinique : le mouvement contre le renvoi des « contrats aidés »	6
Handicap à l'école : des situations insupportables	6
APL : le gouvernement attaque les HLM... et les locataires	7
Hausse des carburants : une nouvelle ponction sur la population	7
Prisons surpeuplées : l'État mis en cause	7
IVG : un droit à conquérir	7
AZF : Total doit être condamné	12
Toys'R'US, Lego : des dizaines de millions d'emplois en jeu	12
Rouen : l'Éducation nationale pourvoyeuse de Pôle emploi	12
Grenoble - collège Vercors	12
Migrants - Reims	16
DANS LE MONDE	
Catalogne : à l'heure des affrontements politiques	8
Argentine : la droite multiplie les attaques contre les travailleurs	8
Allemagne : après les élections législatives	9
Corée du Nord - USA : la menace n'est pas là où on veut nous le faire croire	9
Maroc : acharnement contre les manifestants du RIF	10
Togo : Manifestation pour le départ du dictateur Faure Gnassingbé	10
États-Unis : des sportifs dénoncent le racisme d'État	10
ENTREPRISES	
RATP	13
SNCF	13
Roissy-aéroport	13
Marseille - Centre financier de La Poste	13
Solvay BASF	14
Naval Group - Angoulême	14
Hôpital - St Quentin	14
Yorshire - Oissel	14
Alstom	16
Bus - Moulins	16
RUSSIE 1917	
La répression contre les soldats russes en France	11
La révolution dans les campagnes	15

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.



## Routiers : grève contre la loi travail

**Lundi 25 septembre, les routiers se sont mis en grève à l'appel de leurs syndicats CGT et FO contre les conséquences qu'aurait dans leur secteur la loi travail de Macron.**

Le gouvernement a aussitôt envoyé les CRS pour les empêcher de bloquer les dépôts d'essence, n'hésitant pas à menacer certains chauffeurs de leur retirer le permis de conduire ou d'envoyer leurs véhicules à la fourrière. Jeudi 28 septembre, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, doit recevoir les syndicats avec les organisations patronales.

En dénonçant la régression que représente pour eux l'application des ordonnances, les grévistes mettent le doigt sur ce qui attend les travailleurs dans tous les secteurs. La priorité donnée aux accords d'entreprise permettra au patronat de revoir à la baisse les primes qui constituent une partie importante du salaire. C'est notamment le cas de la partie de la prime

d'ancienneté qui n'est pas incluse dans les minima sociaux, de la prime de travail de nuit ou du treizième mois. Les mesures facilitant le licenciement vont accentuer la toute-puissance des employeurs, qui craindront encore moins d'être entraînés devant les Prud'hommes en cas de licenciement abusif. Le CDI de projet, sur une mission donnée et qui s'arrête à la fin de celle-ci, contribuera à la généralisation de la précarité.

Dans le transport de marchandises, ce sont les grands groupes donneurs d'ordres qui mènent la danse, ainsi que quelques grosses sociétés de transport, mais 80% du secteur est constitué de petits sous-traitants. Les donneurs d'ordres qui les mettent en concurrence auront

désormais beau jeu de les pousser à diminuer les salaires de leurs employés et à aggraver leurs conditions de travail pour proposer des tarifs toujours plus bas, en revoyant à la baisse les accords d'entreprise.

La sécurité est aussi menacée. La liberté de licencier pour un oui ou pour un non contraindra bien des chauffeurs à prendre des risques pour garder leur emploi. Dans les grandes sociétés de transport possédant un comité d'hygiène et de sécurité, la disparition de celui-ci réduira encore le contrôle qui pouvait être effectué dans ce domaine.

La mobilisation des routiers est un encouragement pour tous ceux qui se battent contre la régression sociale que veut nous imposer Macron. En maniant le bâton contre eux, c'est en fait tous les travailleurs que le gouvernement cherche à intimider.

Daniel Mescla



## Ordonnances : déjà en application

**Vendredi 22 septembre, Macron a mis en scène sa signature des cinq ordonnances s'en prenant au droit du travail. Le samedi 23, elles étaient publiées sans délai au Journal officiel. Et deux des mesures, parmi les pires édictées dans ces ordonnances, sont entrées en application le jour même.**

Il s'agit d'une part de la possibilité offerte aux patrons de remettre en cause l'ensemble des droits des salariés dans tous les domaines, et d'autre part de la révision des indemnités accordées par les Prud'hommes au salarié en cas de licenciement injustifié.

La première mesure est bien sûr présentée comme la possibilité offerte aux employeurs d'ouvrir les « négociations sociales » sur tous les sujets. En réalité, depuis le 23 septembre, un patron ou son représentant peut en toute légalité remettre en cause le contrat de travail qui le liait jusqu'alors à son salarié, en matière de rémunérations, d'horaires, de conditions de travail, de congés, etc.

Comme toujours, ce qui primera c'est le rapport de force entre les travailleurs et leur patron. Car sur le terrain des prétendues négociations, que gouvernement et patronat appellent dialogue social, les dés sont pipés d'avance et les travailleurs perdants

à tous les coups. Accepter de discuter de ce qu'on veut leur imposer : diminution de salaire ou des primes, paiement à la baisse des heures supplémentaires, allongement de la durée du travail sans être payés, suppression des jours de congés, etc., c'est accepter le principe des reculs. Et seule la lutte des travailleurs empêchera d'enclencher une marche arrière qui ne prendra jamais fin.

C'est finalement Macron qui vient démontrer qu'il ne reste que le terrain de la lutte de classe aux travailleurs. Car la deuxième mesure qui est entrée immédiatement en application, celle qui limite de façon radicale les indemnités auxquelles peut prétendre un travailleur jeté à la rue par son patron, ferme la porte à une réparation judiciaire. Elle ouvre la voie à l'arbitraire sans limite du patronat.

Jusqu'ici les Prud'hommes pouvaient allouer la somme qu'ils jugeaient équitable pour réparer le tort subi par un salarié

licencié abusivement. Il n'y avait aucun maximum. Seuls les salariés ayant plus de deux ans d'ancienneté et travaillant dans une entreprise d'au moins onze salariés se voyaient garantir un minimum de six mois de salaire pour ce licenciement jugé abusif. C'était bien souvent ce minimum qui leur était alloué. Mais avec les ordonnances, non seulement le maximum dépend du barème édicté par le gouvernement, mais le minimum, lui, a été divisé par deux et est fixé à trois mois.

Si l'on prend, à titre d'exemple, un salarié d'une entreprise de moins de onze salariés ayant deux ans et demi d'ancienneté, que le patron jette à la rue sous n'importe quel motif, l'indemnité minimum qu'il pourra recevoir des Prud'hommes est d'un demi mois de salaire, et au maximum il pourra se voir octroyer trois mois au titre des dommages et intérêts pour licenciement abusif. Quant à celui d'une entreprise de onze salariés ou plus, ayant 30 ans d'ancienneté, cela sera... trois mois minimum et au maximum 20 mois d'indemnités pour toute une carrière à avoir enrichi son patron.

Paul Sorel

## Macron et l'Europe : bruit à usage interne

**Pour parler de la refondation de l'Europe, Macron a multiplié les envolées lyriques sur la démocratie et les « valeurs » européennes.**

Il y a ajouté des propositions dans tous les domaines : l'innovation technologique, l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés qui contribuerait à un budget commun avec un ministre des Finances commun, la taxation des profits financiers, une harmonisation des salaires minimum. Il a insisté sur l'Europe de la sécurité, un budget de défense commun, une police des frontières.

Il y avait de quoi plaire à tout le monde, les électeurs de gauche, ceux de droite, les sécuritaires, les détracteurs de ces traités européens dont Macron demande d'abord l'examen et peut-être la modification. Car s'il s'adressait en partie aux responsables politiques européens, il visait surtout le consensus dans l'opinion française.

C'est à se demander si l'Union européenne, pas encore construite malgré ses 70 ans passés, n'attendait pas son sauveur en la personne de Macron. Chantre de l'énergie et de la marche en avant, tout unitaire qu'il se veut, il a bien insisté sur la nécessité pour des pays « à l'avant-garde » désireux d'aller plus loin, de partir en éclaireurs car « aucun

pays ne doit pouvoir bloquer ceux qui doivent avancer vite et plus loin. »

Bien sûr, dans le peloton de tête on trouve la France, l'Allemagne et quelques autres, les plus riches qui, grâce à un budget commun plus fort pourraient aider les autres, suggère-t-il. Les aider comme les fonds européens le font pour la Grèce, qui paye au prix de sacrifices exorbitants ce prétendu sauvetage ?

En réalité, cette construction européenne n'a jamais été qu'une façon pour les principaux États de tenter de réguler leur économie dans l'intérêt de leurs capitalistes, tout en bénéficiant d'un marché plus large. La crise économique n'a fait qu'amplifier les affrontements et la défense de leurs intérêts par chacun des partenaires.

Chaque bourgeoisie nationale tient à son appareil d'État et à sa souveraineté pour défendre ses profits. Elle tient à ses frontières et quoi qu'en dise Macron parlant du passé guerrier où on voyait « des barbelés au cœur de l'Europe » comme d'une époque révolue, les barbelés sont toujours là.

Sylvie Maréchal



# Budget 2018 : avalanche de mesures antiouvrières

Chaque budget de l'État est un plan d'attaque contre le monde du travail. Celui de 2018 en sera un exemple particulièrement féroce. Le gouvernement a clairement annoncé qu'il dépouillerait les classes populaires pour mettre les caisses de l'État à disposition du grand capital.

La baisse des APL de cinq euros de l'été dernier n'était qu'une première pique. Les aides au logement, qui sont vitales pour bien des familles ouvrières, pourraient baisser de 50 euros par mois. 120 000 contrats aidés devraient être supprimés ainsi que 1 600 postes de fonctionnaires. Les salaires seraient gelés dans la fonction publique, le jour de carence rétabli. 5,5 milliards d'euros seraient aussi économisés dans la santé. Voilà comment le gouvernement

envisage de réaliser les 16 milliards d'euros d'économies annoncées.

À cela s'ajoutera la hausse de la CSG. Son augmentation de 1,7 point concernant tous les travailleurs, mais aussi tous les retraités à l'exception de ceux touchant moins de 1200 euros net par mois, représentera un pactole de 20 milliards d'euros.

Les capitalistes, eux, seront choyés. L'impôt sur la fortune ne sera plus calculé en prenant en compte les portefeuilles d'actions. C'est un cadeau de 3,5 milliards d'euros aux plus riches. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, l'assume : « Nous avons décidé de créer des richesses avant de les redistribuer.

*Cela passe par un choix politique fort : alléger la fiscalité sur le capital. »*

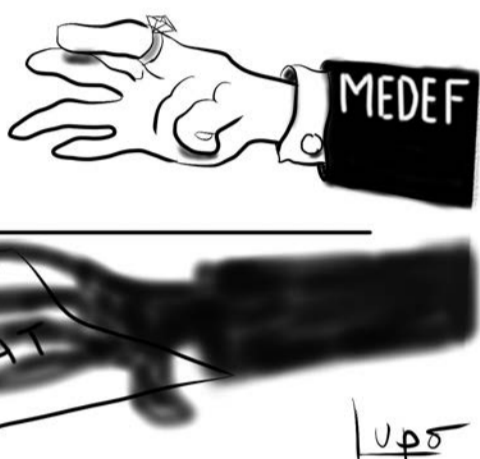
Et dans le budget 2018, il y aura aussi des dizaines de milliards d'euros donnés comme chaque année à la finance au nom des intérêts de la dette publique, ainsi que des subventions innombrables aux industriels décidées à tous les échelons de l'appareil d'État : au niveau des ministères, des régions, des départements et des grosses agglomérations.

Au même moment, le Premier ministre, Édouard Philippe, a dévoilé un plan d'investissements de 57 milliards d'euros sur cinq ans. Il s'agit là encore d'une annonce en faveur du patronat. Car derrière les 20

milliards pour la « transition écologique », les 15 pour la formation, les 13 pour le secteur agricole et les 9 pour la « transformation numérique de l'État », il y aura en réalité des subventions et des commandes payées rubis sur l'ongle au patronat, à commencer par le plus grand qui raflera le gros des contrats.

Pourquoi l'État coûte-t-il si cher ? Pourquoi rackette-t-il la population avec ses taxes et ses impôts ? Pas parce qu'il paye du personnel de santé, des cheminots, des postiers ou des enseignants. Mais parce qu'il joue le rôle de vache à lait pour l'ensemble de la classe capitaliste.

Pierre Royan



## Plan de formation du gouvernement : de l'esbroufe pour cacher le chômage

Après avoir répété pendant des mois que Macron et le gouvernement avaient un plan pour en finir avec le chômage de masse, après avoir annoncé qu'on allait voir ce qu'on allait voir grâce à tout ce qui était prévu avec la formation professionnelle, la grosse montagne a accouché d'une toute petite souris lundi 25 septembre.

Les 11 milliards prévus sur la durée du quinquennat, annoncés comme devant servir, en théorie, à la formation des jeunes décrocheurs et des chômeurs de longue durée, ont des objectifs très modestes. « À l'horizon 2022, 300 000 personnes supplémentaires pourraient être insérées durablement dans l'emploi », selon Pisani-Ferry, le rapporteur du gouvernement. Même si l'on donnait crédit aux objectifs affichés du gouvernement, celui-ci viserait donc 300 000 retours supplémentaires vers l'emploi en cinq ans, une goutte d'eau dans un océan de chômage ! Les chômeurs de longue durée sont plus d'un million et leur nombre n'a cessé d'augmenter d'année en année. Les jeunes sans emploi représentent plus de 20 % des moins de 26 ans, et atteignent les 50 % dans les quartiers populaires. Quant au nombre total des chômeurs, il tourne toujours autour de

six millions.

Cette référence à la formation professionnelle pour prétendument combattre le chômage n'a pas été inventée par Macron. Cela fait 34 ans, depuis le début de la crise de l'économie capitaliste et la montée incessante du nombre de chômeurs, que cette recette miracle a été resservie à toutes les sauces, avec, à l'origine, des financements autrement plus importants que ceux mis en avant aujourd'hui. Elle a servi, et sert toujours, à cacher la responsabilité du patronat qui licencie pour garantir ses profits sur le dos de la classe ouvrière. On a encore droit à la même litanie sur « les emplois qui ne trouveraient pas preneurs par manque de formation ».

Pour en finir avec le chômage, il faut d'abord interdire les licenciements et ensuite répartir le travail, sans perte de salaire, entre tous les travailleurs.

Paul Sorel

## Budget de la Sécurité sociale : encore des milliards d'économie

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) doit être présenté le jeudi 28 septembre mais on en connaissait les grandes orientations avant, avec la publication d'un document préparatoire, *Charges et produits*.

On y apprend que pour 2018, 1,94 milliard d'économies sont attendues, soit 300 millions de plus que pour 2017. 750 millions d'euros d'économies doivent être faites sur les médicaments et les génériques. Avec le développement de la médecine ambulatoire permettant de réduire les durées d'hospitalisation, la Sécurité sociale entend économiser 470 millions. L'objectif annoncé est de réduire le nombre de lits d'hospitalisation, jugé trop élevé en France avec 6,2 lits pour 1 000 habitants contre seulement 2,9 aux USA. Les hôpitaux sont aussi appelés à diminuer de 160 millions d'euros leurs dépenses pour les ambulances, en ayant

recours à des taxis par exemple.

D'autres mesures de contrôle des patients comme des professionnels de santé ont pour objectif de récupérer 210 millions d'euros. En ce qui concerne les opérations de prothèses de hanche qui font assez souvent l'objet de ré-hospitalisation pour cause de complications, un nouveau forfait ne prendrait plus en charge ces ré-hospitalisations.

Dans le même temps le forfait hospitalier (une création de la gauche au pouvoir en 1983) va passer au 1er janvier de 18 à 20 euros, ce qui devrait rapporter 100 millions d'euros. Hypocritement cette hausse

est « justifiée » par le fait que le forfait hospitalier n'a pas augmenté depuis 2010 et que ce serait juste un ratissage de l'inflation.

La ministre socialiste de la Santé Marisol Touraine avait annoncé que le budget de la Sécurité sociale allait être à l'équilibre en 2017. Ce qui n'empêche pas la nouvelle ministre Agnès Buzyn, comme tous ses prédécesseurs, de prendre des mesures d'austérité qui ont pour résultat de diminuer l'accès aux soins des plus pauvres dont la santé ne peut que se détériorer. Pour assurer l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale, il faudrait exiger le règlement par les patrons des cotisations sociales qu'ils doivent et surtout en finir avec le chômage. Mais de cela il n'en est pas plus question avec Macron qu'il n'en était question avec Hollande.

Cédric Duval

## Si les patrons ne licenciaient pas, j'aurais du travail

Dans une campagne de publicité du Medef, un slogan faisait dire à un jeune chômeur : « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail. »

Suite aux nombreuses protestations, le Medef a retiré ce slogan provocateur et son président, Gattaz, s'est publiquement excusé.

N'empêche que le slogan reflète bien l'opinion de bon nombre de patrons sur l'éducation. Pour eux, l'enseignement, la culture,

l'ouverture au monde, non seulement ça ne sert à

rien, mais c'est une entrave à l'exploitation.



Le slogan lancé sur Twitter, accompagné du hashtag #MaBlagueNulle... on ne saurait mieux dire !



## Mélenchon : dans la rue pour préparer les élections

Samedi 23 septembre, Jean-Luc Mélenchon et son mouvement La France insoumise ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes à Paris.

Une partie de ceux qui ont participé à cette manifestation y ont vu une occasion d'exprimer leur opposition à la politique de Macron, après les journées de grève des 12 et 21 septembre. Dans son discours, Mélenchon a d'ailleurs amplement joué sur ce sentiment. Il a déclaré que son mouvement était prêt à se ranger derrière les organisations syndicales, pour mener « un combat déterminé, décisif, et tous ensemble ». Dénonçant les ordonnances, mais aussi « le capital qui ne produit rien », les cadeaux fiscaux aux plus riches, le CETA (traité de libre-échange

entre l'Europe et le Canada) et même la trahison des sociaux-démocrates allemands « qui ont aboli les droits de la classe ouvrière » il y a quinze ans, Mélenchon n'a pas été avare d'appels à la « résistance ».

Si Mélenchon appelle à participer aux actions syndicales, il explique aussi que la bataille contre les ordonnances se jouera sur les bancs de l'Assemblée nationale, où un dernier vote doit avoir lieu. Mais derrière le gouvernement il y a le patronat, qui ne cédera pas parce que des députés feront de l'agitation parlementaire.

D'ailleurs Mélenchon

dénonce les « oligarques », c'est-à-dire les politiciens comme Macron, qu'il faudrait, selon lui, « dégager ». Il dénonce aussi les riches, mais jamais directement le grand patronat. Il pointe les baisses d'impôts concédées aux plus riches, mais pas l'augmentation des profits des entreprises. Il reproche au gouvernement de vendre à des groupes étrangers ce qu'il appelle « les industries de pointe de la patrie », comme STX ou Alstom et ne trouve rien à redire quand l'exploitation des travailleurs se fait sous le drapeau tricolore.

Et la conclusion de toute cette envolée, truffée de références à la patrie et à la République, est sans ambiguïté : « Au bout du mouvement social, au bout de la

rue, il y a souvent les élections », c'est-à-dire l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle variante de l'union de la gauche, si possible derrière lui.

Les travailleurs ont eu de nombreuses fois

l'occasion de constater que la gauche au pouvoir a toujours fini par mener une politique en faveur de la bourgeoisie. C'est le même genre de reniement que prépare Mélenchon.

Claire Dunois

## Loi sur la sécurité intérieure : une réduction des libertés

Depuis lundi 25 septembre, le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme est discuté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Censé mettre fin à l'état d'urgence, le projet du gouvernement en transfère quasiment toutes les mesures à peine amendées dans le droit ordinaire. Les mesures exceptionnelles justifiant la réduction temporaire de certaines libertés par l'existence d'un danger terroriste imminent vont devenir la norme.

Proclamé en novembre 2015 à la suite des attentats à Paris, prolongé pendant deux ans, l'état d'urgence a donné des pouvoirs exceptionnels au ministre de l'Intérieur, aux préfets et à la police en général. Interdiction de séjour, de réunion, fouille à proximité des rassemblements, ce régime d'exception était copié sur celui mis en place en 1955 pendant la guerre d'Algérie.

Le projet de loi que défend Collomb cette semaine à l'Assemblée nationale se situe dans la même ligne et vise à maintenir la justice le plus possible à l'écart des décisions des autorités. Assignation à résidence, perquisition, surveillance des communications,

contrôle élargi des déplacements et des frontières, même assortis de nouveaux noms et de limites temporaires, deviennent des mesures ordinaires soumises à l'arbitraire du pouvoir en place, et rarement à un contrôle judiciaire, souvent a posteriori.

Jusqu'à maintenant, en temps normal, ses mesures devaient recevoir l'aval d'un magistrat, ce qui limitait parfois les abus de la police. Désormais elles feront partie de l'arsenal ordinaire du pouvoir en matière de maintien de l'ordre. Le gouvernement répond aux critiques venues en particulier des associations de défense des libertés et des droits de l'homme, en affirmant que ces mesures

ne seront utilisées qu'en matière de lutte contre le terrorisme. Mais dans les faits, certains articles du projet de loi visent explicitement l'encadrement de ce qu'il désigne comme des rassemblements provoquant des troubles.

Il n'y a qu'à constater à quoi ont servi certaines mesures gouvernementales prises dans le cadre de l'état d'urgence. Le gouvernement Hollande-Valls l'avait utilisé, sans succès, pour essayer d'interdire de fait certaines manifestations contre la loi El Khomry, et aussi pour faire arrêter par avance certains militants s'opposant à sa politique.

Pas plus que l'état d'urgence, cette loi qui le prolonge sans limite de temps ne supprimera le terrorisme, résultat de la politique des grandes puissances au Moyen-Orient. Cette énième loi sécuritaire ne fera que donner encore un peu plus les mains libres à l'État quand il décide de s'en prendre à tous ceux qui veulent contester sa politique.

Gilles Boti



Dans la manifestation du 23 septembre : Front de gauche et VI<sup>e</sup> République au programme.

## FN : refondé ou non, toujours ennemi des travailleurs

Nouvel épisode dans la guerre des chefs au sein du Front national, Florian Philippot, présenté jusque récemment comme le bras droit de Marine Le Pen, a quitté la formation d'extrême droite.

Il a visiblement été poussé dehors par nombre de cadres frontistes, et par Le Pen elle-même, l'accusant d'être responsable de l'échec du FN lors de l'élection présidentielle. Si Marine Le Pen y avait en effet atteint des scores historiques, elle n'a pas pour autant été élue. Du coup, il faut bien un coupable, et Philippot s'est vu reprocher la ligne politique, qu'il est censé avoir inspiré à la patronne du FN.

Philippot n'est pas le premier ni sans doute le dernier à faire les frais des règlements de comptes entre dirigeants frontistes. Ainsi le successeur de Philippot, Nicolas Bay, a été pendant dix ans un proche de Mégret, l'ancien numéro deux du FN exclu en 1998.

Il est significatif que les divergences affichées portent essentiellement sur la sortie de l'euro défendue par Philippot et présentée pendant la campagne présidentielle comme devant

protéger les classes populaires du chômage. Comme si le retour au franc pouvait protéger les travailleurs des licenciements et de la rapacité patronale ! Avec cette proposition destinée à attirer les voix de l'électorat populaire, le FN a déplu à une partie des électeurs de droite susceptibles de voter pour lui. Et il s'est attiré les foudres des milieux patronaux, majoritairement favorables à une monnaie unique européenne qui favorise les affaires.

La « refondation » du FN, proclamée par Marine Le Pen sera peut-être l'occasion d'un changement de ligne politique, plus présentable pour la droite et la bourgeoisie. Mais qu'il change de nom ou pas, tous ses dirigeants s'accordent pour mettre en avant la démagogie xénophobe qui est le fonds de commerce du parti, et ne constitue pas un obstacle à la bourgeoisie.

Jacques Le Gall

### 30 septembre : fête des Amis de la Commune de Paris 1871

Cette année, la fête des Amis de la Commune de Paris 1871 a lieu samedi 30 septembre, place de la Commune de Paris 1871, Paris 13e, métro Corvisart ou Place d'Italie.

Au programme :

- 14h : Riton la Manivelle et Jean Mar
- 15 h : Nag'air
- 16 h : Le rendez-vous du 18 mars
- 17 h : Szgab
- 18 h : Intervention des Ami(e)s de la Commune
- 18h45 : La Cascade

Pour en savoir plus :

Les Amies et Amis de La Commune, 46 rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris  
tél : 01 45 81 60 54  
fax : 01 45 81 47 91  
www.commune1871.fr  
amis@commune1871.fr



## LEUR SOCIÉTÉ

### Les emplois aidés : moins nombreux et moins financés

Le gouvernement a confirmé la semaine dernière la baisse du nombre d'emplois aidés. En 2018, l'État en financera 200 000 contre 320 000 cette année.

Mais ce mauvais coup en cache un autre : non seulement il réduit leur nombre, mais l'État diminue aussi leur financement. Le taux de prise en charge passerait ainsi à 50 % du smic brut en moyenne, contre 72,5 % en 2017. Aux collectivités et aux associations qui emploient ces travailleurs de compenser la différence.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement a annoncé le maintien du crédit d'impôt sur la taxe sur les

salaires (CITS), dont bénéficient les associations, et insiste sur l'allègement des charges patronales, lié à la transformation du CICE, dont elles bénéficieront en 2019, allègement censé leur permettre de compenser la baisse de prise en charge des emplois aidés.

Cela reste à voir, et surtout, cela ne règle pas le problème des collectivités locales, écoles et mairies qui, elles, devront dès 2018 trouver l'argent pour compenser cette baisse... ou supprimer elles-mêmes certains emplois qu'elles ne pourront plus financer.

J.L.G.

### Handicap à l'école : des situations insupportables

Le candidat Macron avait fait de la « question du handicap » un thème central de sa campagne, il s'était fermement engagé « à créer tous les postes d'AVS (auxiliaires de vie scolaire, qui accompagnent les enfants handicapés en classe) pour que les enfants vivant en situation de handicap puissent aller à l'école ».

Trois semaines après la rentrée, les promesses de Macron se heurtent à la réalité. Au moins 3 500 enfants handicapés sont toujours en attente d'un AVS, un chiffre donné par les associations de parents, et admis par le gouvernement.

Comment le gouvernement se justifie-t-il ? Il connaîtrait des difficultés de recrutement, en effet, la majorité des AVS sont recrutés en contrat précaire à temps partiel (20 h) payé 700 euros. Le gouvernement se plaint de ne pas avoir assez de candidats. Mais depuis longtemps les familles d'enfants

handicapés, comme les enseignants, réclament que ces emplois soient pérennes, et que les personnes formées puissent exercer leur métier sur le long terme.

Au-delà du manque d'AVS dans l'urgence de cette rentrée, les familles d'enfants handicapés et les enseignants les accueillant en classe connaissent bien des difficultés au quotidien. Pour qu'un enfant en situation de handicap soit accompagné d'un AVS, il faut obtenir la notification délivrée par la Maison du handicap, après étude du dossier déposé par les

parents. Or dans certains départements comme la Seine-Saint-Denis, cette notification met des mois à venir, parfois un an, après l'arrivée de l'enfant dans la classe. Et lorsque l'AVS est accordé, parfois son service ne couvre pas entièrement le temps de classe.

Enfin, certains enfants handicapés, même accompagnés d'un AVS, ne peuvent pas suivre l'enseignement. Ils attendent une place en structure d'accueil spécialisée, mais le nombre de places dans ces structures est insuffisant.

Alors, derrière les beaux discours des gouvernants, les familles et les enseignants sont souvent dans des situations intenable, simplement parce que les moyens ne sont pas attribués pour offrir aux enfants un accompagnement de qualité.

Gaëlle Régent

### Martinique : le mouvement contre le renvoi des contrats aidés fait reculer le gouvernement

Édouard Philippe avait déclaré le 24 août que les contrats aidés outre-mer seraient maintenus en priorité. En Martinique, on n'a pas tardé à avoir confirmation de ce que vaut la parole d'un ministre : rien. En réalité, il a déjà été mis fin à des dizaines de contrats et la mesure concernerait en définitive plus de 3 000 salariés. Cela dans une île où le chômage des moins de 25 ans dépasse les 50 %.

Les enseignants ont été les premiers à réagir, jugeant que les établissements ne pourraient que très mal fonctionner, au détriment des élèves, sans les contrats aidés. Dès le 11 septembre, des manifestants ont défilé dans les rues de Fort-de-France avant d'être reçus par le préfet. Le 14 septembre et le lendemain, c'est au rectorat, dont l'accès a été complètement bloqué, qu'ils se sont retrouvés.

Sans réponse concrète, 450 personnes se sont réunies, enseignants, agents municipaux, mais aussi

parents d'élèves, le samedi 16 à la Maison des syndicats, à l'appel des syndicats enseignants et des agents territoriaux. Il y avait aussi des représentants d'associations.

Suite à l'ouragan Maria, le mouvement a observé une pause mais il a abordé bien vivant sa troisième semaine. Il a provoqué la prise de position de l'association des maires, ceux-ci appelant à une opération villes mortes dans toute l'île le lundi 25. Ce jour-là, une manifestation forte de près de 3 000 personnes a parcouru les rues de Fort-de-France à l'appel

des syndicats d'enseignants et des différentes confédérations syndicales. Dans cette manifestation, la plus grosse en Martinique depuis des années, on a vu défilé en plus des enseignants, des employés municipaux, des dizaines de lycéens avec ou sans leurs parents, etc. L'ambiance était populaire et combative, avec des slogans mettant clairement en cause la politique antiouvrière de Macron. Une délégation d'une trentaine de

personnes, élus et représentants syndicaux, a été reçue en préfecture à l'issue de la manifestation. Elle y a repris, sans l'obtenir, la revendication d'un « moratoire », c'est-à-dire, dans l'immédiat, le maintien de la totalité des contrats aidés.

Malgré un premier recul du préfet avec l'annonce du maintien de certains emplois aidés, en particulier dans les établissements scolaires, le compte n'y était pas ! Une manifestation était

donc appelée, dès le lendemain mardi 26 septembre, avec l'opération « Molokoy » (littéralement tortue) sur les routes en direction de Fort-de-France. Dans la soirée, le préfet a signé un protocole d'accord commençant par : « Les contrats aidés sont maintenus au niveau prescrit en 2016 ». Le mouvement s'est donc conclu positivement pour les travailleurs, même si la vigilance s'impose pour la suite.

Marianne Tibus



## AGENDA

### Toulouse

Samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre à partir de 18 heures Parc des Expositions - Hall 8 dimanche à 15 h, intervention de Nathalie Arthaud

### Rennes

Samedi 30 septembre à 15 h Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne à 18 h 45, intervention de Nathalie Arthaud

## Fêtes régionales de Lutte ouvrière

### Tours

Samedi 7 octobre à partir de 14 h 30 Salle des Fêtes de Saint-Pierre-des-Corps à 19 h, intervention de Nathalie Arthaud

### Besançon

Samedi 7 octobre à partir de 16 h Salle de la Malcombe

### Dijon

Dimanche 8 octobre à partir de 12 h Salle Jean-Boulay à Longvic à 15 h, intervention de Nathalie Arthaud

### Lille

Samedi 14 octobre à partir de 15 h Espace Concorde, rue Carpeaux, à Villeneuve-d'Ascq à 19 h, intervention de Nathalie Arthaud

### Orléans

Samedi 14 octobre à partir de 14 h 30 Salle des Bicharderies, ZA des Bicharderies à Fleury-les-Aubrais

### Grenoble

Dimanche 15 octobre à partir de 11 h Salle des fêtes d'Échirolles



# APL : le gouvernement attaque les HLM... et les locataires

**Les APL des locataires de HLM seront diminuées de 50 ou 60 euros. En contrepartie, le gouvernement prétend obliger les HLM à baisser les loyers. Les locataires paieront d'une manière ou d'une autre.**

Les organismes HLM perçoivent l'APL pour le compte des locataires. Ils vont donc être privés de 50 à 60 euros par ménage, soit au total 1,5 milliard d'euros. Les responsables des HLM, qui se sont retrouvés en congrès cette semaine, expliquent que cette perte de ressources financières équivaut à la moitié des sommes qu'ils consacrent à l'entretien courant, ou encore aux trois quarts de leurs capacités d'investissement dans la construction de logements neufs. Quelque 120 organismes HLM pourraient se retrouver en faillite, des réhabilitations et des constructions de logements seraient compromises, par exemple 10 000 dans le Nord du pays, 22 000 en Île-de-France.

C'en est trop, même pour les dirigeants des HLM. Ils avaient jusqu'à présent

répondu « à toutes les convocations du ministre de la Cohésion des territoires et du Premier ministre, faisant des propositions, prêts à participer à la réduction des déficits ». Mais, continuent-ils, « clairement, nous avons été menés en bateau ». Face à ce projet « inepte et irresponsable », ils ont, au moins dans un premier temps, annoncé qu'ils ne participeraient plus aux discussions avec le gouvernement.

Dans le passé, les HLM ont trouvé des accommodements avec les gouvernements successifs. Ce fut encore le cas lors de leur congrès de l'année dernière où ils ont accueilli Valls alors qu'il venait de restreindre les conditions pour toucher les APL. Leur président actuel, Jean-Louis Dumont, député PS de la Meuse jusqu'aux dernières élections législatives, a pris

la tête des HLM en 2012 quand son prédécesseur est entré au gouvernement Hollande.

Cette proximité avec le pouvoir n'exclut pas que les dirigeants des HLM puissent être piqués au vif quand Macron remet en cause leur capacité de gestionnaires et leur fait porter le chapeau de mesures qui retomberont sur les locataires.

Dans le journal *Le Monde* du 22 septembre, ils affirment que « la baisse des APL suivie d'une baisse des loyers est une ligne rouge à ne pas franchir », pour ajouter aussitôt : « Nous réaffirmons notre volonté de contribuer à la réduction du déficit public en étudiant plusieurs pistes. »

Que la grogne des dirigeants des HLM dure ou pas, la baisse des APL est une attaque contre ceux qui ne disposent pas même d'assez d'argent pour se loger. Il n'y a aucune raison de l'accepter.

Jean Sanday

## Hausse des carburants : une nouvelle ponction sur la population

Le porte-parole du gouvernement vient de confirmer une augmentation de 7,6 centimes sur le diesel, et d'environ 3,9 centimes sur l'essence.

Au nom de la convergence des tarifs entre le diesel et l'essence, le gouvernement a fait le choix d'augmenter les deux. Bien évidemment il n'a pas choisi de baisser les taxes sur l'essence. La baisse du prix du pétrole entre janvier et septembre 2017 aura pour avantage de rendre moins violente cette nouvelle ponction sur l'ensemble de la population et permet au gouvernement de se justifier.

Derrière les arguments écologiques sur le niveau de pollution dû au diesel par rapport à l'essence, il

y a la recherche de nouvelles recettes. Cette augmentation devrait rapporter deux milliards de plus en 2018 alors que le produit des taxes sur les produits pétroliers représentait déjà la quatrième recette de l'État en 2015. Nicolas Hulot, qui soutient cette mesure et se targue d'écologie, se comparait en juin dernier à un funambule qui doit regarder au loin, expliquant que ses choix ne seraient « pas immédiatement compréhensibles si on ne les inscrit pas dans une vision de long terme ».

À court comme à long terme, cette hausse ne résout en rien la pollution mais elle se traduira immédiatement par une perte de pouvoir d'achat.

Inès Rabah

## Interruption volontaire de grossesse : un droit à conquérir

**« Avortement en Europe, les femmes décident ! » C'est le mot d'ordre de l'appel lancé par un collectif d'associations féministes pour faire du 28 septembre une journée de mobilisation pour le droit à l'interruption volontaire de grossesse dans toute l'Europe.**

Ce droit de mettre fin à une grossesse non désirée, c'est-à-dire de choisir de mettre au monde ou pas un enfant est, ou plutôt devrait être, une liberté fondamentale. Il n'en est rien à l'échelle de la planète et pas même à l'échelle de l'Europe.

Par exemple, à Malte, avorter est un acte criminel entraînant une peine de prison de trois années pour la femme et celui ou celle qui l'aide. À Chypre, l'avortement n'est permis qu'en cas de viol ou de risque avéré pour la santé et la vie de la femme. Il en va globalement de même en Pologne, en Hongrie, en Irlande... Ailleurs, dans les pays où l'avortement est possible, il est assorti de conditions, variables d'un pays à l'autre, mais qui toutes entravent son bon déroulement. C'est, par exemple,

la clause de conscience des médecins en Italie, l'absence de structures hospitalières adéquates en Grèce ou encore, en France, les restrictions de personnel et la suppression de centres pratiquant l'avortement. Et puis, quel que soit le pays où l'avortement est autorisé, la femme n'est jamais considérée comme capable de décider elle-même ce qu'elle peut et doit faire de ce corps qui pourtant lui appartient.

Le droit à interrompre volontairement une grossesse doit être assuré pour toutes les femmes. Là où il existe, il faut se mobiliser pour le défendre, car rien n'est jamais acquis surtout dans le contexte actuel de crise et de montée des idées réactionnaires. Ailleurs, il faut le conquérir.

Sophie Gargan



Les rénovations des cités HLM nécessaires... mais remises en cause par le gouvernement Macron.

## Prisons surpeuplées : l'État mis en cause

Quatre détenus de la prison de Nîmes poursuivent l'État en justice, en la personne du préfet du Gard, pour une mise en danger de la vie d'autrui due à la surpopulation carcérale.

À l'échelle du pays, huit maisons d'arrêt sur dix sont surpeuplées, avec une densité moyenne de 140 %. Mais celle de Nîmes fait partie des pires. Avec environ 400 détenus pour 190 places, la densité y dépasse les 200 %, ce qui conduit à entasser trois, voire quatre personnes dans une cellule

de 9 mètres carrés. Cette situation « expose les détenus et le personnel à un risque immédiat de mort ou de blessures », dénonce l'avocate des plaignants, plus particulièrement quand des gens atteints de pathologies mentales se retrouvent au contact de personnes vulnérables, ou des jeunes qui sont victimes de viols. « Quand on est incarcéré dans des conditions où on vous ôte toute dignité humaine (...), comment voulez-vous d'arrêt nous n'ayons pas

des fous furieux en puissance ? », poursuit-elle.

Mais de cela, comme de la surpopulation carcérale, les pouvoirs publics n'en ont cure. Cela fait des années que des associations ou même des observateurs nommés par le gouvernement crient au scandale, et la situation ne cesse d'empirer. Le cri d'alarme lancé par les détenus et leur avocate a peu de chances d'aboutir, mais leur démarche met en évidence la responsabilité de l'État dans cette situation.

Marianne Lamiral



## Catalogne : à l'heure des affrontements politiques

À quelques jours du 1<sup>er</sup> octobre, date choisie par les dirigeants de la Généralité de Catalogne pour l'organisation du référendum pour décider de son indépendance, la tension est montée d'un cran. En particulier lorsque Mariano Rajoy, à la tête du gouvernement central de Madrid, a décidé de faire saisir un million de bulletins de vote destinés à ce scrutin, en même temps qu'il engageait des poursuites contre une dizaine de maires catalanistes, ajoutant entre autres rodomontades que ce référendum, déclaré illégal, n'aurait pas lieu.



Sur la pancarte: « Honte », en catalan.

Depuis les mises en scène se succèdent ostensiblement, en même temps que Rajoy organise l'envoi de troupes de répression en direction de Barcelone. Cette posture autoritaire a soulevé une indignation, amplement justifiée, et pas seulement en Catalogne, et pas seulement dans les milieux catalanistes. Mais ces opérations, loin d'atteindre l'objectif recherché, loin d'intimider, ont contribué à renforcer et à solidariser la fraction de la population de Catalogne qui a le sentiment d'être sous la férule de Madrid. À ce petit jeu dans lequel on voit s'affronter deux cliques politiques de droite, bien malin qui peut prévoir l'évolution et l'issue de ces surenchères.

Des déclarations récentes de Carles Puigdemont, président de la Généralité de Catalogne et chef de file des indépendantistes, laissent entrevoir qu'en cas de victoire du oui, le 1<sup>er</sup> octobre, une phase de négociations et de marchandages s'ouvrirait afin de mettre en place la toute nouvelle république de Catalogne. Sur quelle base, à quel rythme, selon quelles modalités ? Il se garde bien de le préciser dans cette partie de poker menteur qui est en train de se jouer.

La seule certitude, c'est que, quelle que soit l'issue

du scrutin de dimanche prochain, les travailleurs, aussi bien ceux qui vivent en Catalogne – qui sont loin d'être tous Catalans – que ceux qui vivent dans le reste de l'Espagne seront les perdants. Ils sortiront affaiblis, divisés, désorientés par toutes ces manœuvres qui ne les concernent en aucune façon. En Catalogne, si les indépendantistes l'emportent, les attaques contre les droits et les conditions de travail se poursuivront de plus belle. Les classes populaires seront confrontées à un pouvoir d'autant plus arrogant qu'il pourra se revendiquer d'une légitimité fondée sur une union nationale confirmée par les urnes. Les coupes budgétaires continueront, plus fortes qu'avant, au nom de la nécessité de défendre la nation et son économie. Un scénario classique.

Quant à Rajoy et à la droite qui gouvernent actuellement à Madrid, ils tirent eux aussi profit de cet affrontement, quelle qu'en soit l'issue, sinon sur le plan international, du moins vis-à-vis des classes laborieuses. Ils prendront prétexte de l'épreuve traversée, de l'autorité dont ils ont su faire preuve, pour imposer eux aussi, des efforts et des sacrifices aux classes laborieuses qui devront accepter de se serrer la ceinture d'un ou plusieurs crans supplémentaires, et taire leurs exigences.

En aucune façon le monde du travail ne doit se sentir concerné, ni solidaire d'affrontements entre politiques qui se disputent les postes pour mieux se vendre à telle ou telle fraction de la bourgeoisie, locale, régionale, nationale, voire internationale. L'unique indépendance qui correspond à ses intérêts est l'indépendance politique, l'indépendance de classe par-delà les clivages, les frontières mises en place pour le diviser.

Henriette Mauthey

## Argentine : la droite multiplie les attaques contre les travailleurs

En octobre prochain, en Argentine, auront lieu les élections de mi-mandat. Il s'agit de renouveler une partie des élus, sénateurs, députés, conseillers régionaux et municipaux, sans que cela ait de conséquence sur la composition du gouvernement actuel, dirigé par la droite. Le contexte est celui d'une situation sociale très dégradée.

La pauvreté a progressé de 23 %. La misère est visible, même dans la capitale, Buenos Aires, fief de la droite. Le président Mauricio Macri, héritier d'un empire industriel, en était le maire auparavant. L'inflation officielle est de 40 %. Depuis 2015, les prix des tarifs publics ont explosé. Celui du gaz a été multiplié par cinq et l'électricité par dix. D'autres augmentations revoltent les consommateurs : le litre de lait dépasse désormais celui de l'essence, cela dans le pays des vaches !

### Le retour de la faim

On assiste maintenant à des marches de la faim : les manifestants réclament une loi d'urgence alimentaire à un gouvernement qui ne veut rien entendre.

Le parti présidentiel étant très minoritaire, Macri gouverne avec une clique de politiques radicaux ou démocrates-chrétiens, mis sur la touche par les douze ans de règne des péronistes Nestor et Cristina Kirchner. Une alliée de Macri, Elisa Carrio, qui s'exhibait autrefois avec un grand crucifix, nie que la faim existe. Pour elle, c'est de la propagande péroniste !

Cependant Macri n'a pas osé supprimer tous les plans d'aides mis en place par les péronistes. Il a fait l'expérience, cette année, que les réactions peuvent être vives.

Lorsque la Cour suprême a proposé de diviser par deux les peines de prison des militaires tortionnaires condamnés depuis la dictature, cela a déclenché une manifestation massive, ce qui a obligé Macri et le Parlement à remballer ce projet.

Des dizaines de milliers d'emplois industriels ont été supprimés. On vient travailler comme d'habitude le lundi et on apprend le mardi midi qu'on doit quitter l'usine sur le champ. On signe un papier, on touche une maigre prime et on se retrouve à la rue, au sens strict. Pour survivre, beaucoup en sont réduits à proposer aux passants, chaussettes, stylos ou mouchoirs en papier.

### La multiplication des licenciements

Ces licenciements touchent tous les secteurs, en tête celui de l'alimentation – un comble ! – et des travailleurs réagissent, comme ceux de Cresta roja (Crête rouge, spécialiste du poulet) ou de Pepsico. Le concurrent de Coca-Cola a fermé une usine de chips et biscuits apéritif. Depuis des semaines, les travailleurs de Pepsico manifestent avec le soutien des secteurs syndicalistes combatifs et de l'extrême gauche politique.

L'extension de ces luttes est freinée par l'attentisme

de la principale confédération syndicale, la CGT, qui ne propose des journées d'action que quand la pression de la base est trop forte. D'autres secteurs sont en lutte, par exemple des conductrices de bus licenciées à Cordoba.

### L'élection d'octobre

Depuis 2011, une élection générale, les PASO, précède l'élection réelle, sorte de scrutin primaire qui vise à écarter les candidats obtenant moins de 1,5 % des voix. C'est ce qui a conduit les organisations trotskystes à se regrouper en front électoral pour les PASO du 13 août dernier dans le cadre de deux fronts. Au FIT (Front de gauche et des travailleurs) qui a déjà quelques élus y compris des députés s'est ajouté un Front de gauche pour le socialisme, regroupant deux autres groupes. Ces fronts ont obtenu un total de 1,2 million de voix, un résultat en progression.

Le gouvernement, qui contrôle la plupart des médias, a mis en scène la soirée électorale du 13 août pour masquer au public que dans la principale province du pays, celle de Buenos Aires, qui réunit 40 % de la population et une grande partie de l'activité, les péronistes l'emportaient, certes de peu. Le décompte des voix a été interrompu en cours de soirée et les résultats publiés... fin août !

Macristes et Kirchnéristes étant au coude à coude, l'élection d'octobre devrait être très disputée. Les militants du FIT espèrent cependant conserver leurs élus.

Jacques Fontenoy



Des manifestants des quartiers populaires réclament une loi d'urgence alimentaire.



# Allemagne : après les élections législatives

Depuis que les résultats des élections du 24 septembre sont connus, l'Allemagne semble entrer à son tour dans une période politiquement moins stable. Le parti de la chancelière, CDU/CSU, arrive encore en tête, mais ses résultats sont en baisse et les tractations avec différents partis pour tenter de former une coalition gouvernementale ne vont pas être simples.

Surtout, le paysage est bousculé par l'entrée au Parlement de députés du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), qui recueille 12,6% des suffrages, plus que les sondages le créditaient. Pareil succès pour l'extrême droite au niveau national est une première depuis 1945, et beaucoup sont sous le choc.

Loin de la dédramatisation du Front national en France, l'AfD a au contraire

radicalisé son discours, menant une campagne abjecte, marquée par des provocations, des injures racistes, sexistes, et affichant même une forme de complaisance vis-à-vis du passé nazi. L'AfD a aussi personnalisé sa campagne contre la chancelière Angela Merkel, la faisant huer dans les meetings, lui promettant divers châtiments et pour le moins la prison pour avoir « illégalement » ouvert l'Allemagne

aux réfugiés en 2015.

Au-delà de la question des réfugiés, d'un sentiment anti-immigrés qui progresse en Allemagne aussi, l'AfD surfe sur un sentiment de colère contre le discours selon lequel « tout irait bien en Allemagne » incarné par Merkel. L'AfD canalise et amplifie la colère contre la chancelière, ce qui est une manière de la détourner des vrais responsables capitalistes.

Reste que la haine propagée par les candidats de l'AfD résonne particulièrement en Allemagne, tant elle est inédite et de sinistre mémoire. Ce parti vient de repousser brutalement les limites de ce qui jusque-là pouvait ou non être dit. Et ce premier succès de l'extrême droite à l'échelle nationale aura des

conséquences politiques. Un glissement à droite a déjà commencé à s'opérer, et va probablement s'aggraver dans les mois à venir.

Le parti de la chancelière, la CDU/CSU, arrive toujours largement en tête, même au terme de trois mandats et de douze ans au pouvoir. Mais, avec 33% des voix, elle obtient non seulement moins que ce que lui prédisaient les sondages, mais surtout près de 2,5 millions de voix de moins qu'en 2013. Il y a indéniablement une certaine usure, qui ne s'explique pas seulement par la politique de Merkel vis-à-vis des réfugiés en 2015. La réalité est plus complexe. Si on compare les résultats non plus avec le succès de Merkel en 2013 mais avec l'élection précédente, celle de 2009, la CDU y avait obtenu des centaines de milliers de voix de moins tout en arrivant aussi en tête. Or il n'y avait pas encore l'arrivée d'un million de réfugiés, mais la misère et la précarité qui dégradent toujours plus les conditions d'existence de la population laborieuse, qui avait exprimé ainsi son dégoût.

Une partie des électeurs perdus par la CDU/CSU a choisi en nombre l'AfD, certains pour protester, d'autres par adhésion. D'autres électeurs de la CDU ont choisi aussi de voter pour le parti libéral, FDP. Ces électeurs-là, généralement issus de la petite-bourgeoisie, protestent contre ce qu'ils appellent la politique trop à gauche, « trop social-démocrate » de la chancelière,

trop protectrice à leur goût envers les salariés et pas assez favorable au patronat. Ces idées sortent renforcées du scrutin, et les dirigeants chercheront à peser dans ce sens au sein d'un futur gouvernement.

Le SPD (parti social-démocrate) quant à lui, avec 20% des voix, poursuit son déclin pour atteindre son plus bas score électoral. Son candidat, Martin Schulz, a immédiatement annoncé que son parti ne gouvernerait pas avec la CDU/CSU et rejoignait l'opposition. Continuer à être le partenaire mineur d'une grande coalition, comme ces dernières années, signifiait assurément le suicide à petit feu. Le SPD tente donc une cure d'opposition, dont rien ne dit qu'elle lui réussisse.

Quant aux autres formations, Die Linke (gauche dite radicale), Verts, FDP, les sondages les donnaient dans un mouchoir de poche avec l'AfD, tous crédités d'environ 10%. Mais la troisième place est emportée par l'AfD, et c'est le fait le plus marquant de l'élection.

Les tractations ont commencé entre FDP, Verts, CDU et CSU pour former le nouveau gouvernement. Sur bien des sujets, à commencer par les réfugiés, c'est un peu l'union des contraires, entre les Verts favorables à leur accueil et la CSU proche de certaines positions de l'AfD. Mais tout près de la mangoire, il n'est pas dit que les uns et les autres se laissent arrêter par si peu.

Alice Morgen



Des partisans de Merkel.

## Corée du Nord – USA : la menace n'est pas là où on veut nous le faire croire

Les menaces de Trump à l'encontre de la Corée du Nord sont encore montées d'un cran. Dans un discours à l'ONU, il a déclaré qu'il était prêt à la « destruction totale » de ce pays. Et la veille, des bombardiers américains avaient survolé les côtes nord-coréennes. Par ses déclarations et son attitude, Trump incarne parfaitement l'arrogance de la puissance impérialiste dont il est le représentant, sans chichi ni fioriture.

La diplomatie est d'habitude le monde du langage feutré. Avec Trump, ce langage est beaucoup plus brutal. Mais il s'agit en réalité toujours d'un bras de fer diplomatique entre les États-Unis, la Corée du Nord et, derrière elle, la Chine.

Le dictateur nord-coréen, Kim Jong-Un, que Trump avait qualifié de « monsieur missile » a répondu sur le même ton en traitant ce dernier de « gangster », de « voyou » et de « vieux

senile ». Mais derrière ces échanges d'amabilités des deux protagonistes, il y a des appareils d'État qui ont des motivations politiques plus fondamentales que des injures de cours de récréation.

Cela fait plus de quinze ans que les États-Unis ont décidé d'accentuer leur politique d'étouffement quasi complet de l'économie nord-coréenne. Et cela, alors que la Corée du Nord tentait comme elle le pouvait, de rompre l'isolement

économique dramatique imposé par la puissance américaine depuis la fin de la guerre de Corée en 1953. En visant la Corée du Nord, les États-Unis visaient et visent toujours la Chine qui est devenue une économie autrement plus importante et concurrente que celle de la petite Corée du Nord.

Aujourd'hui, l'État nord-américain voudrait contraindre le gouvernement chinois à cesser tout échange économique avec la Corée du Nord. Or, depuis le début de l'escalade militaro-verbale de ces derniers mois, pour l'instant, la Chine n'a toujours pas stoppé complètement, ni ses exportations d'hydrocarbures, ni ses importations de matières premières avec le régime de Pyongyang.

Le pouvoir nord-coréen

cherche, lui, à faire reconnaître sa maîtrise de l'arme nucléaire pour négocier, en espérant pouvoir obtenir une ouverture économique en échange de l'arrêt de ses essais nucléaires. Il y a donc une part considérable de mise en scène dans ce qu'on nous présente parfois comme une menace imminente de guerre nucléaire.

Mais en même temps, tout cela est à juste titre inquiétant. Pas parce que Kim Jong-Un ou Trump pourraient pousser un hypothétique bouton nucléaire. En ce qui concerne la Corée du Nord, il n'est même pas avéré que celle-ci possède la technologie lui permettant de mettre une charge nucléaire au bout d'un missile. Mais parce que cette escalade est révélatrice des tensions internationales grandissantes

et du regain d'agressivité de l'impérialisme américain.

Il y a plus de cent ans, la Première Guerre mondiale avait commencé par l'assassinat d'un archiduc dans les Balkans. Celui-ci n'était pas la première tête couronnée à être assassinée et les tensions dans cette région du monde ne dataient pas de la veille. Mais les rivalités entre grandes puissances étaient arrivées à un point tel que cette étincelle a suffi pour déclencher l'incendie. Aujourd'hui, ce ne sont pas les insultes américano-coréennes en elles-mêmes qui sont menaçantes, mais la situation générale du monde capitaliste et l'aggravation de la crise économique généralisée dans laquelle il s'enlise.

Pierre Royan



## États-Unis : des sportifs dénoncent le racisme d'État

La protestation publique de sportifs professionnels contre les meurtres de Noirs par des policiers a été relancée le dernier week-end de septembre par Trump lui-même.

Il y a tout juste un an, à la reprise du championnat de football américain, Colin Kaepernick, joueur noir au poste vedette de quarter-back d'une équipe prestigieuse de San Francisco, avait mis un genou à terre au moment où l'hymne américain était joué avant le match. Cela avait fait grand bruit et Kaepernick avait eu l'occasion de s'expliquer dans les médias. Il déclarait notamment : « Je ne vais pas me tenir debout et montrer de la fierté pour le drapeau d'un pays qui

opprime les Noirs (...). Il y a des corps dans les rues et des gens qui ne sont pas poursuivis pour leur crime. »

Évidemment Trump, qui était alors candidat à l'élection présidentielle, avait durement critiqué Kaepernick. Il n'a d'ailleurs été repris par aucune équipe professionnelle, payant ainsi pour son attitude courageuse.

Vendredi 22 septembre, flattant sa base électorale raciste et réactionnaire, Trump a carrément appelé à ce que les propriétaires d'équipes « virent » tout

joueur ayant la même attitude, traitant au passage Kaepernick de « fils de p... ».

Au cours des matchs du week-end qui a suivi, des centaines de joueurs noirs, et aussi quelques blancs, aussi bien de football américain que de basket, se sont à leur tour agenouillés au moment où l'hymne était joué. Ce qui est une critique implicite du racisme meurtrier de la police et de la démagogie de Trump. Certains, comme les vedettes du basket LeBron James et Stephen Curry, ont même pris la parole pour justifier cette protestation.

Comme les gouvernants avant lui, Trump veut utiliser le sport professionnel – joueurs et spectateurs – et le patriotisme qui l'accompagne, pour que chacun se mette en rang derrière lui, sans une once de critique.

Or, au risque de mettre en péril leur carrière, une partie des sportifs ont choisi d'utiliser leur notoriété et la couverture médiatique des matchs pour dénoncer le racisme de l'État américain. Ils ont bien fait.

Lucien Déroit



Colin Kaepernick et son coéquipier Eric Reid agenouillés pendant l'hymne national.

## Togo : manifestations pour le départ du dictateur Faure Gnassingbé

Dans le numéro du 17 septembre 2017 de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) témoignent des manifestations qui se déroulent au Togo.

« Depuis le début de ce mois de septembre, des manifestations massives sans précédent ont lieu à la capitale Lomé. La plupart des autres grandes villes de ce pays sont également le théâtre d'importants rassemblements réclamant le départ du dictateur Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis avril 2005. Avant lui, c'est son père le général Eyadema, un vétéran de l'armée française de l'époque coloniale, qui s'était hissé à la tête du pays à la suite d'un coup d'État. Au total, le père puis le fils totalisent un demi-siècle de dictature au profit de leur clan et des multinationales.

Les travailleurs, les paysans pauvres et la jeunesse de ce petit pays de 7,6 millions d'habitants en ont assez de cette situation et de leurs conditions de vie misérables. Face à la population pauvre exprimant sa détresse, des scènes barbares, insoutenables à la conscience humaine, se déroulent chaque jour dans les quartiers populaires.

Des hordes de policiers et de gendarmes avec de longs bâtons s'acharnent contre de pauvres personnes, défoncent les portes des maisons, traînent par terre des femmes, des enfants et les rouent de coups de bottes et de bâtons.

Les leaders des partis qui se disent « d'opposition » n'ont pas de programme politique répondant aux aspirations des classes pauvres au rang desquelles il y a les nombreux travailleurs du port de Lomé, un secteur d'où partent les denrées d'exportation tels que le café, le cacao, le coton, les phosphates, produits dans le pays. De ce port en eau profonde viennent et partent également de nombreux camions chargés de conteneurs en direction des pays sans façade maritime, tels que le Mali et le Burkina Faso. Cela montre que les travailleurs, même s'ils ne sont pas majoritaires à l'échelle du pays, ont une existence et jouent un rôle important dans l'économie.

Les dirigeants de ces

partis ne dénoncent en rien l'exploitation et le pillage des richesses par les capitalistes. En même temps qu'ils demandent à la population de les soutenir, ils quémangent auprès des grandes puissances capitalistes la mise à l'écart du dictateur et son remplacement par une personnalité issue des rangs de l'opposition. La France, dont les capitalistes sont présents dans le pays, ainsi que l'ONU, ont appelé cette opposition à « travailler » avec le gouvernement.

Les leaders de l'opposition tenus à l'écart de la mangeroie gouvernementale trouveront-ils un terrain d'entente avec le clan au pouvoir pour gouverner ensemble en attendant les futures échéances électorales ? Ils en sont bien capables, car en fin de compte il n'y a pas grand-chose qui différencie les uns des autres.

Ce qui est sûr c'est que si les classes exploitées du Togo ne font pas valoir leur aspiration à un mieux-être à travers leurs revendications spécifiques à elles, toute leur énergie n'aura servi qu'à mettre en selle une nouvelle dictature à la place de l'ancienne dictature usée... »

Le pouvoir aux travailleurs

## Maroc : acharnement contre les manifestants du Rif



Sur le tee-shirt de Nawal Ben Aïssa : « Nous sommes tous Zefzafi ».

Depuis le 20 septembre, plus de trente militants du Hirak, le mouvement de contestation sociale dans le Rif, ont lancé une grève de la faim pour protester contre la décision de justice rejetant plusieurs demandes de libération conditionnelle et pour exiger la libération de tous les prisonniers du Hirak.

La seule réponse de la direction de la prison de Casablanca, où ils sont internés, a été de commencer par nier les faits, de disperser les grévistes de la faim dans toute la prison et d'interdire toute communication entre eux. Cela s'ajoute aux mauvais traitements que les militants du Hirak dénoncent depuis le début de leur emprisonnement : saccage des cellules, vols d'objets personnels, obligation de se dévêtir lors des fouilles corporelles.

Ils sont plus de 300 à croupir en prison. Seize mineurs sont aussi incarcérés dans des centres de rétention spécialisés, parmi lesquels un jeune de 14 ans arrêté après une manifestation interdite et détenu à 120 km de chez lui. Il se voit reprocher d'avoir « empêché la circulation de se dérouler normalement » avec des pierres. Ayant plus de 12 ans, il est considéré comme « partiellement responsable » par la justice marocaine et risque une lourde peine.

Après des procès faits à la va-vite et en partie truqués, les peines ont commencé à tomber pour les adultes allant d'un an à 20 ans de prison. Le journaliste Hamid El Mahdaoui responsable du site d'information Al Badil.info vient d'être condamné en appel à un an de prison ferme et 20 000 dirhams (1 800 euros) pour « incitation à commettre une infraction grave au moyen de discours et de cris » et participation à une manifestation non autorisée. Cette peine est beaucoup plus sévère que celle qui lui avait été infligée en

première instance (trois mois ferme).

Pour ce qui concerne le leader Nasser Zefzafi, dont le procès devrait se tenir en octobre, le parquet a fait appel, remettant ainsi en cause le juge qui avait décidé de supprimer l'accusation particulièrement grave d'atteinte à la sûreté de l'État, pouvant lui valoir la peine capitale.

Depuis les grandes manifestations de l'été, quelques initiatives ont été prises dans la région du Rif pour tenter de calmer la population. Le centre d'oncologie, qui avait été inauguré par Mohamed VI en 2008 et qui n'avait jamais reçu le matériel adéquat depuis, est désormais pourvu d'un scanner 3D. Les travaux d'adduction d'eau ont repris. Mais dans le même temps, la répression continue. La ville d'Al Hoceïma est toujours quadrillée par la police et l'armée. Les arrestations se poursuivent. Après avoir participé à une nouvelle manifestation, qui a regroupé plusieurs centaines de personnes dans la ville voisine d'Imzouren dimanche 24 septembre, Nawal Ben Aïssa, qui compte parmi les leaders du Hirak, a été arrêtée.

Les militants du Hirak continuent à se mobiliser malgré la répression. Nombreux sont ceux, dans tout le Maroc et au-delà, qui se sentent solidaires de leur combat. Car dans le Maroc d'aujourd'hui, demander un hôpital ou une route peut envoyer un manifestant en prison pour des années !

Valérie Fontaine



## IL Y A CENT ANS

# 16-20 septembre 1917 : la répression contre les soldats russes en France

Le 16 septembre 1917, à dix heures, les premiers obus tombaient sur le camp militaire de La Courtine, situé dans la Creuse, où dix mille soldats russes mutinés se trouvaient retranchés depuis le mois de juin. L'assaut était mené par les troupes russes qui avaient combattu depuis un an sur le sol français et qui demeuraient fidèles au gouvernement provisoire de Kérénski. Appuyé par plusieurs milliers de soldats français, il allait être mené trois jours durant à coups de canons et de mitrailleuses pour briser la plus longue et la plus profonde mutinerie survenue sur le front occidental au cours de la Première Guerre mondiale.

Dans ce conflit, la Russie tsariste était alliée à la France et à la Grande-Bretagne, ses principaux créanciers, mais en situation de subordonnée. À l'été 1914, elle avait lancé sous leur pression une offensive contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie alors que sa mobilisation était à peine engagée et ses armées sous-équipées. En décembre 1915, la France imposa, en échange de quelques caisses de matériel militaire, que la Russie la laisse prélever dans son supposé « réservoir humain inépuisable » des troupes destinées à servir sur le front français et auprès de l'armée d'Orient. C'est ainsi que deux brigades, la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup>, soit environ 20 000 hommes, furent envoyées en France à partir de février 1916, et deux autres à Salonique.

### La contagion de la révolution

La presse française, soumise au pouvoir français et souvent alimentée par les fonds secrets de l'empire russe, présenta ces unités commandées par des chefs

issus de la haute noblesse et dévoués au tsar et à son régime comme des troupes d'élite exemplaires, obéissantes et pétries par la foi que rien ne viendrait ébranler. Elles défilèrent, derrière leurs popes, à Marseille en avril et dans les rues de Paris à l'occasion du 14 juillet 1916, puis furent conduites au front. À l'enfer des combats s'ajouta la discipline de fer imposée par le commandement, y compris à l'aide de châtiments corporels.

Lorsque survint la révolution de février en Russie, le corps des officiers en retarda l'annonce le plus longtemps qu'il put. Mais la majorité des hommes en avaient déjà pris connaissance, grâce aux contacts amicaux qu'ils avaient noués avec des soldats français, mais aussi par l'intermédiaire des militants révolutionnaires exilés en France qui, malgré la censure, étaient parvenus à transmettre quelques journaux et des tracts. Des liens furent établis également dans les hôpitaux de la région parisienne où certains blessés avaient été soignés.



Les soldats russes à leur arrivée à La Courtine. Sur la banderole : «En avant pour la paix du monde entier».

Ainsi que l'écrivit Trotsky dans son *Histoire de la révolution*, ces soldats « avaient apporté une terrible contagion à travers les mers, dans leurs musettes de toile, dans les plis de leurs capotes et dans le secret de leurs âmes ». Se saisissant des nouveaux droits du soldat proclamés en Russie dans l'ordre n°1 par le soviét de Petrograd, réduisant à néant la toute puissance des officiers caractérisant jusque-là l'armée tsariste, la troupe élut ses délégués. Se constituant en soviét à la stupeur des autorités françaises, elle exigea d'être rapatriée au plus vite, ce qui lui fut refusé. L'offensive du 16 avril 1917 dans laquelle ces unités furent jetées avec l'essentiel des unités françaises sur le Chemin des Dames fut une hécatombe : elles comptèrent plusieurs milliers de morts et des centaines de blessés en trois jours d'atroces affrontements.

La colère de la troupe se dressa alors ouvertement contre tout ce qui représentait l'Ancien Régime. Les officiers furent désignés comme des « buveurs de sang ». Au sein de la 1<sup>re</sup> brigade, dans laquelle avaient été incorporés de nombreux ouvriers de la région de Moscou, leur autorité fut bientôt réduite

à néant. Pour éviter toute contagion révolutionnaire, au moment même où les troupes françaises elles-mêmes commençaient à être touchées par un vaste mouvement de mutineries et de contestation de la guerre, les deux brigades furent retirées du front. Le 1<sup>er</sup> mai du calendrier russe, elles manifestèrent en reprenant des chants révolutionnaires, banderoles à l'appui et en conspuant leurs généraux. Pétain, qui venait d'être nommé commandant en chef des armées, décida de les transférer de toute urgence au camp militaire de La Courtine, dans la Creuse, loin donc de tout contact avec la troupe et la population des villes.

### Les commandements russe et français mènent la répression

Peu après leur arrivée à la fin juin, les dix mille soldats de la 1<sup>re</sup> brigade, qui avaient conservé leur armement, expulsèrent tous leurs officiers. Affirmant fièrement qu'ils étaient les maîtres du camp, ils tinrent des meetings plusieurs fois par jour et continuèrent à exiger leur retour en Russie. Le commandement conservait encore suffisamment d'autorité sur la 3<sup>e</sup> brigade pour l'éloigner à plusieurs kilomètres. Mais il finit par l'envoyer au camp militaire du Courneau, dans le bassin d'Arcachon, pour empêcher qu'elle ne basculât à son tour dans une mutinerie ouverte.

Kérénski n'eut de cesse d'exiger la soumission des mutins, et dépêcha ses émissaires sur place. Ceux-ci exhortèrent en vain la troupe à se soumettre et à rendre ses armes en échange de vagues promesses. Après deux mois et demi de face-à-face, d'ultimatums, de menaces et de privation de nourriture, le gouvernement provisoire russe, encouragé fortement

par les autorités françaises, décida d'obtenir la reddition des mutins par la force.

Après sélection, il réunit dans ce but une partie des soldats de la 3<sup>e</sup> brigade et une unité d'artillerie russe de passage en France, soit plus de 5 000 hommes. Le gouvernement français fit mettre en place un cordon formé d'autant de soldats en deuxième ligne pour l'appuyer. La population de La Courtine et des villages environnants, qui avait jusque-là cohabité avec les mutins, fut évacuée tandis que des tranchées étaient creusées et des batteries de 75 positionnées.

Après trois jours d'affrontements, les derniers rebelles se rendirent. Les membres du comité du camp et tous ceux considérés comme des meneurs furent arrêtés, avant d'être pour la plupart déportés dans un fort sur l'île d'Aix. Officiellement, l'assaut avait fait neuf morts et quelques dizaines de blessés. Mais il n'enraya pas la « décomposition » des troupes russes en France.

La révolution continua son œuvre de sape, y compris au sein de l'unité qui avait participé à la répression. Contraints dès l'automne 1917 à travailler dans de dures conditions et sous une stricte surveillance, déportés pour plusieurs milliers d'entre eux en Algérie, en prison ou dans des camps, ces soldats russes continuèrent à défendre les idéaux de la révolution et le pouvoir bolchevik malgré la censure et la propagande dont ils furent l'objet, témoignant ainsi, à des milliers de kilomètres, de la puissance émancipatrice de cette révolution.

Mais l'immense majorité d'entre eux durent attendre 1920 pour retrouver la Russie après un long bras de fer entre les dirigeants bolcheviks et le gouvernement français.

Pierre Delage

## 1917-2017, la Révolution russe Pour changer le monde, les travailleurs au pouvoir Meeting

Vendredi 20 octobre à 20 h 30

avec Nathalie Arthaud  
et la participation d'Arlette Laguiller

Palais de la Mutualité — 24, rue Saint-Victor — Paris 5<sup>e</sup>  
Métro : Maubert-Mutualité

Entrée libre

Le meeting sera retransmis en direct sur le site de Lutte ouvrière :  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)



# AZF – Toulouse : Total doit être condamné

Le 21 septembre ont eu lieu les commémorations de l'explosion de l'usine AZF qui, en 2001, avait dévasté les quartiers populaires de Toulouse, faisant plus de trente morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés.

Des sinistrés ont refusé de se joindre à la commémoration officielle qui regroupait les autorités locales et les représentants de Total, une commémoration rassemblant les victimes avec les coupables. Cette année encore, à l'appel de l'Association des sinistrés du 21 septembre, de l'association Plus jamais ça, et de sinistrés de la cité du Parc et du grand Mirail, c'est au Rond-point du 21 septembre qu'une centaine de personnes se sont regroupées. Les banderoles réclamaient la condamnation de Total, coupable de négligences en matière de sécurité dans sa filiale.

Cette culpabilité a été mise en évidence lors de chacun des procès, en particulier lors du second procès en appel de 2012, condamnant le directeur

et la filiale. Ce jugement ayant été cassé, le troisième procès en appel qui s'est déroulé au printemps 2017 a montré une nouvelle fois comment les dirigeants de Total essaient de se disculper : « On ne sait pas ce qui s'est réellement passé. » Comme le disait une sinistrée lors du procès : « Et que penser de la direction d'un grand groupe international comme Total, qui affirme sans rire après plus de quinze ans d'investigations, de recherche, qu'elle ne sait toujours pas pourquoi une de ses usines a explosé en dévastant une ville entière ? Ils ne savent pas ? Eh bien, cela signifie que ces gens-là sont dangereux, et qu'il faut au minimum leur enlever l'accréditation de diriger des entreprises de catégorie Seveso 2. »

Correspondant LO

## Toys'R'us, Lego : des milliers d'emplois en jeu

Lundi 18 septembre, l'enseigne de jouets Toys'R'us a été déclarée en faillite aux États-Unis. Cela ne signifie pas pour autant l'arrêt de ses activités selon la loi américaine. Mais c'est une menace qui pèse sur les 64 000 travailleurs du groupe, car cette mise en faillite va s'accompagner d'un plan de restructuration avec l'annonce de la fermeture d'une partie des 1 600 magasins implantés à travers le monde.

Les dirigeants de l'enseigne mettent en cause la concurrence des ventes sur Internet et en particulier celle d'Amazon. Il est certain que les capitalistes du jouet ne se font pas de cadeaux et qu'entre eux la concurrence est rude comme dans tous les secteurs. Mais Internet n'est qu'un outil de plus dans la guerre sans répit que les capitalistes se livrent entre eux.

La mise en faillite de Toys'R'us s'explique aussi par l'ampleur de

l'endettement de l'enseigne auprès de ses créanciers : cinq milliards de dollars pour 11,5 milliards de chiffre d'affaires. Et cet endettement découle du rachat de l'enseigne en 2005 par deux fonds d'investissement, KKR et Bain Capital pour 6,6 milliards de dollars, grâce à un montage financier permettant aux deux fonds de ne pas déboursier un centime, en empruntant 100 % de la somme et en faisant supporter 100 % des remboursements, intérêts compris, à l'entreprise rachetée.

Et c'est aux travailleurs de l'entreprise que ces vautours ont présenté la note et vont la présenter à nouveau en fermant des magasins et en licenciant. Ces vagues de licenciements ne touchent d'ailleurs pas que les enseignes mais aussi les fabricants de jouets. Ainsi Lego vient d'annoncer le licenciement de 1 400 travailleurs soit 8 % de ses effectifs.

Philippe Logier



### Extraits du tract des sinistrés :

« Le jugement sera connu fin octobre. Et il est plus que probable que si condamnation il y a, Total ne sera pas inquiété ; seuls les sous-fifres, le directeur et la filiale, le seront. Car dans cette société, les géants

industriels comme Total sont considérés comme intouchables : les seize ans que nous venons de passer le prouvent amplement. Mais même si ce sont les sous-fifres qui sont condamnés à la place de Total, personne ne sera

dupe : ce serait une victoire des victimes contre Total. Et c'est cela que nous attendons ! Mais... en matière de "justice", l'expropriation est le meilleur remède à cette maladie qui s'appelle "le profit avant tout". »

## Rouen : l'Éducation nationale pourvoyeuse de Pôle emploi

À l'appel de l'intersyndicale de l'Éducation nationale, un rassemblement devant la préfecture puis devant le rectorat de Rouen s'est déroulé mercredi 20 septembre. Il s'agissait de dénoncer la politique du gouvernement et sa volonté de mettre fin aux contrats aidés. Dans l'académie, qui comprend la Seine-Maritime et l'Eure, 833 personnes se sont vu signifier la fin de leur contrat à la rentrée scolaire, en plus de ceux supprimés dans les

associations et les collectivités territoriales.

Ainsi, depuis la rentrée, au collège Claude Bernard de Grand-Quevilly, parents et enseignants se relaient pour perturber le fonctionnement du collège et alerter le rectorat. Ils réclament le retour de trois personnes en contrat aidé, indispensables au fonctionnement de l'établissement.

Ces travailleurs, payés à peine un peu plus de 600 euros par mois pour un horaire de 20 heures

par semaine, étaient déjà dans la précarité. Le travail qu'ils assuraient (encadrement de la vie scolaire, aide aux enfants en situation de handicap, surveillance, cantine ou ménage) ne sera tout simplement plus fait.

Alors qu'il aurait été de simple bon sens d'embaucher toutes ces personnes en fixe et avec un salaire qui leur permette de vivre, le gouvernement préfère les réduire au chômage.

Correspondant LO

## Grenoble – Collège Vercors : la rentrée dans ces conditions, c'est non !

Dans l'académie de Grenoble, outre les classes surchargées, 1 100 contrats uniques d'insertion (CUI) ont été supprimés, privant écoles, collèges et lycées de postes indispensables.

Le collège Vercors, classé réseau d'éducation prioritaire (REP) est en grève depuis la rentrée. Le personnel, soutenu par les parents, proteste contre la suppression de trois surveillants alors qu'il y a encore plus d'élèves cette année. L'an passé déjà, les enseignants avaient dû faire neuf jours de grève pour obtenir des moyens de surveillance suffisants. Alors, pas question de se laisser dépouiller et d'accepter les propositions du

rectorat, notamment des volontaires en service civique dont les missions interdisent la surveillance des couloirs, de la cour et de la cantine, et le partage d'un demi-poste avec un lycée voisin.

Soutenus par les parents d'élèves, les enseignants organisent tous les jours des actions de popularisation de leur mouvement. Ils ont revoté la grève pour lundi 25 septembre. Les articles dans la presse locale, les diffusions de tracts, les

participations aux manifestations, comme celles des 12 et 21 septembre, se succèdent.

Le rectorat fait la sourde oreille. Pas question pour lui de céder et ainsi de faire un précédent où risqueraient de s'engouffrer d'autres établissements, eux aussi pénalisés par le manque de personnel.

Le personnel du collège Vercors a montré que sa préoccupation était d'exiger des conditions de travail et de sécurité maximum pour les élèves, ce qui est visiblement le cadet des soucis du ministère, malgré les discours ronflants du ministre.

Correspondant LO



## RATP : concernés aussi par les ordonnances Macron

La direction n'a pas chômé pendant les vacances : sitôt les ordonnances adoptées, elle a publié une note de « conseil en droit social » qui détaillait leur application à la RATP.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'entreprise de transport de la région parisienne et ses 45 000 travailleurs sont en effet concernés par ces ordonnances qui, selon la direction, « auront des impacts à la RATP, principalement sur les modalités de la représentation du personnel et les règles relatives à la négociation collective. »

Parmi les mesures que la direction compte bien

appliquer, il y a la possibilité pour elle de remettre en question les contrats de travail par référendum, et de licencier pour cause réelle et sérieuse ceux qui refuseraient de se soumettre à ces nouvelles conditions d'exploitation. Elle mentionne dans sa note les aspects du contrat de travail qui pourraient être modifiés : la durée du travail, la rémunération, la mobilité professionnelle ou géographique interne.

La note a rapidement circulé chez les travailleurs de la RATP. Elle suscite partout de vives réactions d'indignation. Il est évident pour tous que les attaques ne vont pas en rester là : après l'application des ordonnances, les retraites sont déjà en ligne de mire.

Comment organiser la riposte ? Les plus vieux se souviennent qu'en 1995, il avait fallu plusieurs semaines de blocage pour faire reculer un Juppé non moins arrogant que Macron.

Correspondant LO

## Roissy aéroport : les patrons, ils osent tout...

Annnonce publiée dans la zone aéroportuaire de Roissy : une entreprise cherche des hôtes et hôtesse d'accueil pour travailler à l'aéroport. Les candidats doivent être capables de gérer des situations dégradées, dans une amplitude horaire allant de 3 h du matin à 1 h du matin, parler couramment anglais ou

même être bilingue, tout en étant ponctuel, de bonne présentation cela va de soi, dynamique et réactif, et avec une bonne gestion du stress.

Quand on travaille pour l'entreprise qui publie l'annonce, Otessa, on doit rester debout huit heures par jour à accueillir et renseigner les passagers, scanner leurs

billets, avec une pause (non payée) à l'heure décidée par les responsables, selon l'affluence des passagers. Bien entendu la salle de repos est au diable, si bien que les 50 minutes se réduisent vite. Et il s'agit d'un CDD de six mois, même pas un CDI. Combien offrent-ils pour tout cela ? Mais... le smic, évidemment, avec des primes de nuit très faibles.

Otessa se présente comme une de ces petites entreprises que le gouvernement montre en exemple pour justifier la destruction du Code du travail. C'est bien une petite entreprise, mais elle est la filiale du Groupe Crit, un des leaders du travail temporaire avec un réseau international de 500 agences.

Autant dire que ces champions de l'exploitation auraient largement les moyens de payer des salaires corrects et d'assurer d'autres conditions de travail.

Correspondant LO



## Marseille – centre financier de La Poste : le mensonge au plus haut niveau

La direction du centre financier de Marseille est en train de s'attaquer aux congés. Elle a fait croire qu'une décision nationale stipulait que dorénavant seuls huit jours de congés au lieu de treize pouvaient être reportés jusqu'au 30 avril. C'est totalement faux, ce qui ne l'a pas empêchée de demander à toute la hiérarchie de l'imposer au personnel.

Pouvoir prendre ces treize jours de congés

comme on l'entend, c'était la moindre des choses pour les employés du centre qui tenaient à les garder pour rester avec leurs enfants pendant les vacances d'hiver et de printemps. Face aux directives de la direction, des employés ont consulté les textes et ont téléphoné à leurs collègues des autres centres. Et ils ont fini par obtenir le vrai décompte des congés.

La direction, quant à elle, n'en démordait pas.

Mieux, elle faisait donner une partie de la maîtrise pour essayer de clouer le bec des récalcitrants. Devant la grogne, elle a continué à marchander en proposant de fixer le report à onze jours au lieu de treize.

Finalement, à force de prendre les employés pour des imbéciles en leur mentant elle a été obligée de reculer et d'accepter d'appliquer la règle des treize jours.

Correspondant LO

## Référendum d'entreprise



## SNCF : accident grave à Valenton, parcours d'embûche pour les secours

Cet été, dans la nuit du 21 au 22 juillet, un cheminot de 51 ans a été victime d'un terrible accident, au centre multimodal des transports (CMT) de Valenton, à côté de Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne.

Il était monté sur le marchepied d'un wagon plat, porte-conteneur, pour guider le train afin de le raccorder à d'autres wagons. Un à-coup survenu lors du freinage lui a fait perdre l'équilibre et il est tombé dans l'entrevoie, sans avoir le temps de se dégager. Le train lui a alors écrasé le pied.

En entendant ses cris, les travailleurs présents ont pu lui administrer les premiers soins mais pour cela, ils ont dû aller chercher leurs véhicules personnels pour éclairer la zone qui était plongée dans l'obscurité. Les pompiers n'ont pas pu accéder au portail d'urgence du site du fait des obstacles posés depuis Vigipirate. Ils ont dû passer par le portail de sortie, après l'avoir forcé. La victime enfin conduite à l'hôpital, a dû être amputée du pied droit à mi-hauteur du mollet et plongée dans un coma artificiel.

Les premiers éléments de l'enquête sont accablants pour la SNCF. Malgré les nombreuses alertes déclenchées par les cheminots, l'éclairage de

plusieurs zones de travail est en panne depuis des années, cinq ans pour ce qui concerne la zone de l'accident. Ce n'est que ces jours-ci, près de deux mois après le drame, qu'il a enfin été réparé efficacement. Par ailleurs, les radios nécessaires aux transmissions sont souvent défectueuses.

Depuis des années, les conditions ne cessent de se dégrader sur ce site. Ce drame n'a pourtant pas empêché la direction de persister dans son refus de lancer des travaux de fond. Elle se justifie en invoquant les incertitudes concernant le futur proche du site. En effet, depuis la réforme du Fret, la SNCF se désengage de plus en plus de cette zone d'activité. Il serait question qu'elle la quitte complètement d'ici la fin 2017.

La SNCF, comme tous les patrons, n'a qu'une logique : faire des économies à tout prix sur le dos de ses salariés. Une politique qui, cette fois, a eu des conséquences tragiques pour un travailleur.

Correspondant LO



## Solvay - BASF : un Monopoly à coups de milliards

**Mardi 19 septembre, les groupes de chimie Solvay et BASF annonçaient que le premier vendait au second ses activités polyamides (dont le célèbre Nylon), avec douze usines dans le monde, pour 1,6 milliard d'euros, le double du prix estimé par les spécialistes.**

C'est une nouvelle opération dans laquelle de très gros capitalistes brassent des sommes importantes. Solvay, 30 000 salariés dans le monde, a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 10,9 milliards d'euros et un profit brut record de 2,3 milliards, qui en font l'un des groupes de la chimie les plus rentables au niveau mondial. La branche Polyamide, ce sont 2 500 salariés, dont 1 346 en France, qui seront transférés. BASF emploie 113 000 salariés, a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 57,55 milliards d'euros et un profit de 7,6 milliards d'euros.

La presse souligne que le secteur de la chimie a été très représenté dans ces opérations de cessions et acquisitions depuis dix

ans. Solvay en a engagé une quarantaine. Ce furent les acquisitions de Rhodia en 2011, de Chemlogics en 2013, de Cytec (aéronautique) en 2015, pour un total de près de dix milliards d'euros. Côté cessions, il y a eu celle de l'activité PVC pour 335 millions d'euros en 2016 et, la même année, celle de Acetow (filtres cigarettes) racheté par Blackstone, le plus gros fonds d'investissement au monde.

De son côté, BASF, qui était le n°1 mondial de la chimie jusqu'au 1er septembre dernier, a acquis le secteur peintures de Akzo-Nobel pour 475 millions d'euros, une filiale du trust Albemarle pour les traitements de surface pour 3,2 milliards d'euros.

Les travailleurs qui

sont concernés par la vente de l'activité polyamides n'ont guère envie de faire confiance à la direction qui leur dit en substance, ne vous inquiétez pas, vous êtes vendus à un très gros groupe : votre avenir est assuré. D'autant que le patron de BASF déclare que l'avenir des sites sera décidé au moment d'un « plan d'intégration mis en place une fois l'acquisition bouclée ».

Les sites de production concernés en France sont les ex-usines Rhodia de Châlampé (Alsace), de Saint-Fons-Belle-Etoile (Rhône), de Valence (Drôme) et de Roussillon (Isère). Mais il y a aussi toutes les activités recherche, ingénierie et fonctions support dans la région lyonnaise. Pour l'instant, ce sont surtout ces derniers salariés qui sont inquiets car ils savent bien

que les rachats et fusions d'entreprises sont toujours suivis de suppressions d'emplois sous prétexte de doublons.

Mais que ce soit avec des patrons allemands ou franco-belges, la seule garantie pour les travailleurs de conserver leur emploi sera, si la vente se concrétise en 2018, leur vigilance et leur mobilisation.

Correspondant LO



Manifestation, en 2013, des travailleurs de Saint-Fons-Belle-Étoile.

## Saint-Quentin : coup de colère à l'hôpital

Près de 300 salariés de l'hôpital de Saint-Quentin, dans l'Aisne, ont débrayé une heure mardi 19 septembre pour exprimer leur colère contre le Plan de retour à l'équilibre que la direction prétend nécessaire pour faire face au déficit de l'hôpital.

Ce plan prévoit des fermetures de lits, des économies sur le consommable servi aux malades (l'eau, le pain, etc.), ainsi que sur le personnel soignant, administratif et technique. Des lits et des salles de blocs opératoires ont déjà été fermés, ce qui est d'autant plus choquant que ces salles sont récentes. La direction demande par ailleurs plus de polyvalence aux salariés, de façon à rendre les remplacements plus faciles pour combler un sous-effectif chronique qui contraint les agents à faire des heures supplémentaires non payées, et récupérées seulement si le service le permet.

Pour la direction, un des moyens pour contrer

le manque de personnel consiste à récupérer les jours de RTT. Elle a déjà réduit leur nombre dans divers services il y a quelques années. Le plan actuel prévoit que seuls ceux travaillant en journée du lundi au vendredi seront concernés, mais chacun se doute que la direction souhaitera l'étendre aux autres.

La charge de travail augmente, frisant parfois l'impossible avec des temps d'intervention trop courts, que ce soit pour le nettoyage d'une chambre, l'installation d'un patient ou les soins à effectuer. De ce fait, les travailleurs considèrent que ces RTT leur sont indispensables pour tenir. Et cela risque d'être une course sans fin. Le déficit ne sera pas comblé et de nouveaux efforts seront demandés au personnel, au détriment des patients. En débrayant, les salariés ont montré qu'ils étaient nombreux à refuser de faire les frais des économies demandées à l'hôpital.

Correspondant LO



## Naval Group - Angoulême-Ruelle : les ouvriers postés en lutte

**Naval Group est le nouveau nom de la Direction des constructions navales (DCNS) qui fabrique bateaux et sous-marins notamment pour l'armée française, et exporte ces armements dans le monde entier. Elle compte plus de 12 000 salariés, dont environ 850 sur le site de Ruelle près d'Angoulême.**

Fin 2016, le PDG de DCNS a dénoncé l'accord d'entreprise et il a obtenu la signature de certains syndicats pour un nouvel accord, nettement défavorable aux travailleurs. Malgré plusieurs débrayages comptant jusqu'à une centaine de travailleurs sur le site, la direction a fait appliquer l'accord au retour des congés.

Les déroulements de carrière sont revus à la baisse et l'organisation du temps de travail est modifiée. La direction impose dorénavant aux ouvriers

de production de travailler davantage en décomptant les temps d'habillage et de propreté du temps de travail, avec une indemnisation.

De plus, pour plusieurs dizaines de camarades travaillant en équipes, l'accord supprime les plages variables d'embauche et de débauche, avec pour conséquence de les empêcher de prendre des demi-journées de récupération.

Lundi 11 septembre, une quarantaine d'ouvriers se sont invités à une réunion entre la direction et les

syndicats pour expliquer calmement mais fermement que le travail posté est déjà très contraignant et qu'il est hors de question d'être encore plus lésés. Devant l'intransigeance de la direction, une vingtaine de travailleurs postés sur environ 25 ont décidé de ne venir travailler qu'en horaire normal en amputant leur journée. Ils sont considérés par la direction comme en grève depuis le 14 septembre.

Cette grève perturbe sensiblement la production. Elle bénéficie de la solidarité des autres travailleurs de l'entreprise qui ont organisé un débrayage et une collecte. La direction de Naval Group doit reculer !

Correspondant LO

## Yorshire - Oissel : les travailleurs vont enfin toucher leur dû !

L'entreprise de colorants Yorshire, à Oissel, dans la banlieue de Rouen, avait été mise en liquidation judiciaire en janvier 2005 et 174 salariés avaient été licenciés.

A l'époque, la direction de Yorshire avait cherché à faire passer une délocalisation, faite pour augmenter les profits des actionnaires, pour une

fermeture causée par des difficultés économiques. Mais, en 2013, elle avait été condamnée pour «banqueroute et gestion frauduleuse».

Pourtant, c'est seulement le 13 septembre 2017, soit quatre ans après, que la cour d'appel de Rouen vient de confirmer le fait que le licenciement économique de 174 personnes

était sans cause réelle et sérieuse, dans la mesure où la faillite de la société résultait de la faute de l'employeur.

Les 174 salariés licenciés vont enfin pouvoir toucher les 5 723 580 euros d'indemnités qui leur sont dus collectivement. C'est une victoire pour les ex-travailleurs de Yorshire !

Correspondant LO



# La révolution dans les campagnes

« La civilisation a fait du paysan un âne qui porte le bât. La bourgeoisie a seulement modifié la forme du bât », écrit Trotsky dans le chapitre de son *Histoire de la révolution russe* consacré à l'évolution de l'état d'esprit dans les campagnes. Les paysans, qui représentaient les trois quarts de la population, vivaient des conditions différentes suivant les régions et suivant leur situation sociale, du travailleur agricole sans terre au fermier louant la terre, en passant par les propriétaires, et dont les petits peinaient à nourrir leur famille tandis que les gros faisaient partie des notables du village. Mais au fil de la révolution, les paysans se manifesteront de plus en plus radicalement, n'hésitant pas à devancer les hésitations du gouvernement provisoire et à s'emparer directement des terres.

Dans son récit *À travers la Révolution russe*, le journaliste socialiste américain Albert Rhyss Williams raconte sa visite en août 1917, dans le village de Spasskoye, dans le bassin de la Volga, avec Yanishev, militant bolchévique qui en avait été banni dix ans plus tôt et n'y était pas revenu : « Depuis notre arrivée, les villageois demandaient à Yanishev de faire un discours. – Regardez, me dit Yanishev il y a dix ans, si ces paysans m'avaient soupçonné d'être socialiste ils m'auraient tué. Aujourd'hui, même sachant que je suis un bolchévique, ils viennent me demander de parler. Ils ont fait beaucoup, beaucoup de chemin depuis ! (...) Yanishev, sur la place du village, monta sur une tribune improvisée et commença à expliquer les théories des bolchéviks sur la

révolution, la guerre et la terre.

La nuit succéda au crépuscule et ils écoutaient toujours. On apporta des torches et Yanishev continua son discours. Sa voix devint rauque. On lui apporta de l'eau, du thé et du kvass. La voix lui manqua et ils attendirent patiemment qu'elle lui revînt. Ces paysans, qui avaient travaillé toute la journée dans les champs, restèrent là jusqu'à une heure avancée de la nuit, plus ardents à nourrir leur esprit qu'ils ne l'avaient été à recueillir la nourriture de leur corps. (...) Il y avait un tel respect et de si anciens désirs sur ces figures qui se pressaient attentives autour de l'orateur ; une telle faim dans ces questions qui surgissaient de l'obscurité ! Yanishev tint bon jusqu'à l'épuisement complet. »

Trotsky, quant à lui, rapporte dans son *Histoire de la révolution russe*, les propos d'un journal libéral de Moscou, pendant l'été 1917, qui se font l'écho des préoccupations des cercles de propriétaires : « Le moujik regarde autour de lui, pour l'instant il n'entreprend rien encore, mais voyez bien dans ses yeux, et ses yeux disent que toute la terre qui s'étend autour de lui est à lui. »

Analysant les centaines de conflits se multipliant au cours de la révolution en Russie, Trotsky poursuit : « Le village luttait contre les koulaks sans les rejeter, au contraire en les obligeant à se joindre au mouvement général et à le couvrir contre les couches de droite. Il y eut même des cas où le refus de participer à un pillage fut

châtié par l'exécution de l'indocile. Le koulak louvoyait tant qu'il pouvait, mais, à la dernière minute, après s'être gratté la nuque une fois de plus, attela ses chevaux bien nourris à sa télègue, montée sur des roues solides, et partait prendre son lot. C'était fréquemment la part du lion. Ceux qui profitèrent étaient surtout des gens cossus – raconte Béguichev, paysan de la province de Penza – qui avaient des chevaux et des gens à leur disposition. C'est presque dans les mêmes termes que s'exprime Savtchenko, de la province d'Orel : « Le profit revint à la majorité des koulaks qui étaient repus et avaient les

moyens de transporter du bois... » D'après le calcul de Verménitchev, sur quatre mille neuf cent cinquante-quatre conflits agraires avec les propriétaires nobles, de février à octobre, il y a eu au total trois cent vingt-quatre conflits avec la bourgeoisie paysanne. Rapport évidemment remarquable ! À lui seul, il démontre indiscutablement que le mouvement paysan de 1917, dans sa base sociale, était dirigé non contre le capitalisme, mais contre les survivances du servage. La lutte contre les koulaks ne se développa que plus tard, dès 1918, après la liquidation définitive des propriétaires nobles. »



Un village avant la révolution.

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal septembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière,  
En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.  
Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
www.lutte-ouvriere-audio.org



# Alstom : pas de bonne option dans le Monopoly capitaliste

L'annonce du projet de fusion d'Alstom avec la branche ferroviaire du groupe Siemens, avec le soutien du gouvernement, a déclenché une levée de boucliers des souverainistes qui dénoncent le passage d'un « fleuron industriel français » sous le contrôle allemand.

Les travailleurs d'Alstom ont toutes les raisons d'être inquiets. Ils sont bien placés pour savoir ce que valent les garanties sur « le maintien des emplois pour quatre ans ». Les mêmes « garanties » avaient été données en 2014 à ceux de la branche énergie d'Alstom lors du rachat de celle-ci par General Electric (GE). Deux ans plus tard, GE annonçait un plan de 6 500 suppressions de postes en Europe. À Grenoble, les travailleurs de l'usine GE Hydro (ex-Alstom) se battent actuellement contre la suppression de 350 emplois sur 800.

La direction bien française d'Alstom supprime des emplois par milliers depuis des années, au fil des multiples restructurations qui ont jalonné l'histoire de l'entreprise, avec ou sans rachats par des groupes étrangers. Ces derniers

mois, malgré les millions de subventions publiques et les commandes de nouvelles rames de TGV annoncées par Hollande juste avant les élections présidentielles, sous prétexte de « sauver » l'usine de Belfort, l'hémorragie d'emplois n'a pas cessé.

Dans une économie en crise, où les investissements sont poussifs et remplacés par des opérations financières, les capitalistes augmentent leurs bénéfices en aggravant l'exploitation et en multipliant les opérations de fusions-acquisitions. Ainsi il y a six mois, le français PSA rachetait l'allemand Opel au constructeur américain GM, pour 2,2 milliards d'euros, sans que les souverainistes n'y trouvent à redire. C'est aujourd'hui le cas du secteur du matériel ferroviaire où les trois constructeurs implantés en Europe, Alstom,

Siemens et Bombardier sont à la fois des concurrents et des alliés potentiels. Chacune de ces entreprises possède des usines en France et en Allemagne. En toute opacité pour les travailleurs, des négociations parallèles se mènent depuis des mois entre eux.

Les partisans de la fusion Alstom-Siemens, option visiblement privilégiée par les actionnaires, promettent la création d'un géant européen du ferroviaire capable de rivaliser avec la compagnie chinoise CRRC, qui serait une menace pour les firmes européennes. Si CRRC est la première compagnie mondiale par son

chiffre d'affaires, elle n'a pourtant obtenu à ce jour en Europe qu'un petit marché en Macédoine et un contrat pour trois rames de trains en Tchéquie.

Les défenseurs de la souveraineté industrielle française, aux relents germanophobes, réclament quant à eux l'entrée de l'État au capital d'Alstom. Mais quand l'État entre au capital, c'est pour défendre les intérêts des actionnaires, pas ceux des travailleurs. En 2004, sous l'égide de Sarkozy, l'État avait racheté 21 % des actions d'Alstom en difficulté avant de les revendre à Bouygues. Cela n'a sauvé aucun emploi. Depuis la vente de la branche énergie

à GE, Bouygues cherche à se retirer d'Alstom, pas assez rentable à ses yeux. L'État a pris une option d'achat sur les actions de Bouygues, qui court jusqu'au 17 octobre, lui servant ainsi d'assureur.

Les travailleurs ne doivent faire confiance ni à ceux qui réclament la nationalisation d'Alstom au nom des « intérêts de la France » ni à ceux qui opposent l'industrie européenne à celle de la Chine ou des États-Unis. Pour se défendre, ils ne peuvent compter que sur leur force collective, quelle que soit leur nationalité ou celle de leur patron.

Xavier Lachau

## Alstom et Siemens : les travailleurs devront se défendre ensemble

Alstom et Siemens fusionnent leur branche ferroviaire, officiellement pour faire face à la concurrence chinoise. Quoi qu'il en soit, de part et d'autre du Rhin, les actionnaires y trouveront leur compte.

La direction a promis de ne pas supprimer

d'emplois en Allemagne et en France... pendant quatre ans. Il faut lire cette promesse en creux comme une menace. Le groupe utilisera évidemment la fusion pour multiplier les attaques contre les travailleurs et supprimer des postes.

Les travailleurs des deux groupes devront se défendre ensemble contre la rapacité des actionnaires quels qu'ils soient. Unis dans une même entreprise, les travailleurs des deux groupes seront aussi plus puissants pour se défendre.

## Moulins : 21<sup>e</sup> jour de grève des conducteurs de bus



Les conducteurs de bus de l'agglomération de Moulins sont toujours en grève. La direction locale comme les dirigeants de la communauté d'agglomération jouent le pourrissement en ne voulant pas négocier. Le jour où les grévistes avaient donné rendez-vous aux usagers pour rencontrer les élus de l'agglomération, ils ont trouvé portes closes. À la mairie, c'était la même chose.

Jeudi 21 septembre, jour de la manifestation nationale contre les ordonnances Macron, à l'heure où avait lieu le rassemblement à Moulins, la direction convoquait les délégués pour négocier. En fait, elle n'avait rien de plus à dire, à part son refus d'étaler dans le temps le retrait des jours de grève.

Le vendredi 22 septembre, les représentants de la fédération CGT des Transports sont venus à Moulins. Ils sont intervenus auprès de la direction de la RATP à Paris et une promesse de négociation a été évoquée, qui a rapidement capoté quand les

grévistes ont appris qu'il fallait qu'ils reprennent le travail pour que les négociations commencent.

Le week-end, la direction a tenté d'intimider les grévistes en leur envoyant une lettre disant que leurs revendications sont déraisonnables et « qu'il est impératif de se mettre en bonne position » pour le renouvellement du contrat de délégation de service public en 2019. Elle a cependant fini par proposer des négociations sans préalable pour le mardi 26 septembre avec la direction régionale de RATP Dev.

Les grévistes, par l'intermédiaire de la fédération

CGT, ont contacté les différents réseaux de RATP Dev en leur demandant de déposer des préavis de grève et des motions de soutien aux grévistes de Moulins.

La direction régionale a commencé à discuter, en particulier sur les salaires et l'étalement des retenues pour jours de grève. Les grévistes peuvent déjà être fiers d'avoir tenu bon face au mépris de la direction et des élus!

Correspondant LO

## Reims – Migrants : la mobilisation a payé

Depuis des mois, des migrants campaient dans le quartier populaire Croix-Rouge, à Reims. D'abord installés sur un bout de pelouse appartenant au bailleur social, ils ont été expulsés et se sont installés dans le square d'en face.

Mi-septembre, une association de riverains a interpellé la municipalité pour la gêne occasionnée par l'occupation du square. L'expulsion du campement a été programmée. Des militants associatifs ont alors aidé les migrants à s'installer un peu plus loin, au sein du campus Croix-Rouge de l'Université de Reims.

Dimanche 17 septembre, le président de l'Université prenait un arrêté « pour raisons de sécurité » interdisant au personnel et aux étudiants de se rendre sur le campus. Parallèlement, il saisissait le Tribunal administratif pour obtenir de l'État une expulsion en urgence des migrants.

Dès le lundi, des volontaires se sont manifestés parmi les enseignants et les étudiants pour apporter leur aide. Des lettres-pétitions ont été signées pour se désolidariser de l'attitude de la présidence de l'Université, réclamer le relogement des migrants et, en attendant, demander que l'Université donne accès à l'eau, à l'électricité et à un bâtiment chauffé.

Le mardi, 300 étudiants et enseignants sont allés manifester devant la sous-préfecture de Reims pour exiger le relogement de ces 45 migrants, dont 15 enfants. Le lendemain, tous les migrants avaient été relogés et les cours reprenaient à la faculté. Certes, le relogement est précaire mais ce résultat est celui de la mobilisation, et certainement pas des pouvoirs publics ni de la présidence de l'Université dont l'attitude conduisait à une énième expulsion.

Correspondant LO

## Lisez la revue *Lutte de classe*

de l'Union communiste internationaliste - n° 186 (septembre - octobre 2017)

- Les débuts à la présidence de l'homme du capital financier
- Ordonnances Macron : une agression contre l'ensemble du monde du travail
- Corée du Nord – États-Unis : derrière la surenchère guerrière
- Au Venezuela, la droite veut en finir avec le régime chaviste de Maduro
- La situation en Côte d'Ivoire, depuis les mutineries et la grève des fonctionnaires
- La vaccination, un progrès médical majeur, remis en cause au nom de la liberté de choix
- Parti du travail de Belgique : du maoïsme au parlementarisme ?
- Bordiguisme et trotskysme
- Un échange de lettres entre Lutte ouvrière et Lotta Comunista

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,73 euro.